



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION POUR
L'OBTENTION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Département : *Économie*

Spécialité : *Économie et Gestion des
Exploitations Agricoles (EGEA)*

Thème :

**Analyse de la rentabilité économique de
la production des œufs dans la commune
d'Abomey-calavi au Bénin.**

Réalisé et présenté par :

Hubert M. A. AGOGNON

et

Rodiath EBE

Sous la Supervision de:
HOUNDEKON Victorin
Enseignant-chercheur/FASEG/UAC

Année académique : 2015 - 2016

AVERTISSEMENT

**« LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION NI IMPROBATION
AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE. CES OPINIONS
DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEUR
AUTEUR. »**

DEDICACE 1

Je dédie ce travail à :

- i. Mon père, AGOGNON Benoit.
- ii. Ma très Chère Mère ADENLE Christine
- iii. En mémoire de ma très chère grande Sœur AGOGNON Juliette.

Mahonou Aihoungbè Hubert AGOGNON

DEDICACE 2

Je dédie ce travail à :

- i. Mon père EBE Latifou,
- ii. Ma mère ADJILEYE Mounirath,
- iii. Mon oncle Saliou Mouhamed

Rodiath EBE

CERTIFICATION

Je soussigné..... certifie que ce mémoire de Licence Professionnelle en Economie intitulé "***ANALYSE DE LA RENTABILITE ECONOMIQUE DE LA PRODUCTION DES ŒUFS AU BENIN : CAS DE LA COMMUNE D'ABOME-CALAVI***" a été élaboré sous ma direction par Hubert M. A. AGOGNON et Rodiath EBE, étudiants à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) au Département d'Economie, dans la spécialité Economie rurale et Gestion des Exploitations Agricoles (EGEA).

REMERCIEMENTS

Ce travail n'a eu un aboutissement heureux sans la contribution venant de nombreuses personnes. Nous tenons à témoigner nos vifs et sincères remerciements à l'endroit de ces personnes qui malgré leurs occupations personnelles et professionnelles ont accepté de diriger ce travail avec rigueur.

❖ Au Doyen le Professeur Agrégé Charlemagne B. IGUE, à tout le corps enseignant, à tout le personnel administratif de la FASEG et à tous nos enseignants du primaire et du secondaire. Veuillez trouver ici le témoignage de notre reconnaissance pour la qualité de l'enseignement que vous nous avez donné.

❖ A notre superviseur le Dr. HOUNDEKON Victorin enseignant chercheur à la Faculté des Sciences Economiques (FASEG) d'Abomey-Calavi qui a suivi de près la rédaction de ce document. Trouvez à travers ces lignes la récompense d'un travail bien fait.

❖ À vous les membres du jury, pour l'honneur que vous nous faites en acceptant de juger ce travail. Nous restons persuadés que vos critiques et suggestions seront un apport de qualité.\

❖ À tout le personnel de la ferme A et B, spécialement au Mr Christian Houenon pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont accordé

❖ À Mr HOUVENOU Brice et Mr ZANNOU Emile, pour les efforts que vous aviez fournis pour que ce travail soit fait.

❖ À tout le personnel de la direction de l'élevage, c'est le moment de vous dire infiniment merci pour votre franche collaboration.

Liste des Sigles et abréviations

ACE	: Agents contractuels de l'Etat
ANAB	: Association Nationale des Aviculteurs du Benin
APE	: Agents Permanents de l'Etat
BAD	: Banque Nationale pour le Développement
BID	: Banque Internationale pour le développement
BIDOC	: Bibliothèque Centrale de Documentation de l'Université d'Abomey-Calavi
BOAD	: Banque Ouest Africaine pour le Développement
CAJAF COMON	: Comptoir AJAVON et Fils Comptoir Mondial de Négoce
CARDER	: Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural
CeCPA	: Centre Communal de Promotion Agricole
CEDEAO	: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CeRPA	: Centre Régional pour la Promotion Agricole
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
DANIDA	: Coopération technique danoise
DE	: Direction de l'Elevage
FAO	: Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'
FASEG	: Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
FFOM	: Forces et Faiblesses, Opportunités et Menaces
FIDA	: Fond International pour le Développement Agricole
FNPEEJ	: Fond National de promotion de l'Enterprise et de l'Emploi des Jeunes
FNRB	: Fonds National de Retraite du Bénin
FSA	: Faculté des Sciences Agronomiques
GTZ(SACT)	: Gesellschaft fur technische zusammenarbeit/ Société Allemande de Coopération Technique
IAB	: Institut Avicole du Bénin
INRAB	: Institut Nationale de la Recherche Agricole du Benin
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
OMD	: Organisation Mondiale pour le Développement
PADAP	: Programme d'Appui au Développement Agricole Périurbain
PADAV	: Projet d'Appui au Développement de l'Aviculture Villageoise
PADFA	: Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles
PADRO	: Projet d'Appui au Développement Rural de l'Ouémé/Plateau
PADSA	: Programme d'Appui au Développement du Secteur Agricole
PAMRAD	: Projet d'Appui au Monde Rural de l'Atacora et de la Donga
PAPA	: Programme d'Analyse de la Politique Agricole
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PDC	: Programmes De Couverture
PDE	: Projet de Développement de l'Elevage
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIP	: Programmes d'Investissement Publics
PISEA	: Programme d'Insertion des Sans-emplois dans l'Agriculture
PNUD	: Programme des Nations Unis pour le Développement
PPA	: Projet de Promotion Avicole
PRSA	: Programme de Restructuration des Services Agricoles
PSA	: Politique et des Stratégies Avicole
SAAB	: Société Agro-alimentaire du Bénin
SODERA	: Société de Développement des Ressources Animales
SOPROVA	: Sociétés Provinciales de production Végétale et Animale
VVV	: Vaccinateurs Villageois de Volaille

Résumé

Pour satisfaire le besoin en produit avicole de sa population, le Bénin produit plus de 13000 tonnes de viandes volailles et plus de 11343 tonnes des œufs. Malgré ces nombres impressionnants, cette filière n'arrive pas à satisfaire la demande sur le terrain. Plusieurs aviculteurs ont déclaré avoir bradé ou abandonné leur production à cause des méventes du fait de la concurrence avec les œufs importés au Bénin. C'est dans ce cadre que la présente étude est faite sur les fermes. L'objet de cette étude est d'analyser la rentabilité économique de la production des œufs. Au cours de cette analyse, les indicateurs économiques nous ont permis de comprendre que la production des œufs est rentable malgré les différents coûts variables. De plus l'étude a révélé que les charges salariales et coût de l'alimentation sont les coûts variables les plus dominants du coût de production.

Summary

To satisfy the poultry product needs of its population, Benin produces over 13,000 tons of poultry meat and over 11,343 tons of eggs. Despite these impressive numbers, this sector is failing to satisfy demand on the ground. Several poultry farmers reported selling or abandoning their production because of competition from imported eggs in Benin. It is within this framework that this study is carried out on farms. The purpose of this study is to analyze the economic profitability of egg production. In this analysis, economic indicators enabled us to understand that egg production is profitable despite the different variable costs. In addition, the study found that wage and food costs are the most dominant production costs.

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition des agents du CeRPA/ Atl-Lit par catégorie socio professionnelle	7
Tableau 2: Relation entre les activités réalisées et les attributions	10
Tableau 3; Synthèse de l'analyse de l'environnement interne et externe	11
Tableau 4 : Vaccination des poussins contre les maladies suivant l'âge.	23
Tableau 5: Besoins nutritionnels de l'étape poussin à l'étape de ponte	25
Tableau 6: La liste des variables indépendantes	31
Tableau 7 : Tableau des amortissements	37
Tableau 8: Coût d'achat des animaux (des deux fermes).....	38
Tableau 9: Coût de l'alimentation des deux fermes.	38
Tableau 10 : Tableau de coût de production	40
Tableau 11: Produit brut animal (PBA) de la ferme A et de la ferme B.	41
Tableau 12: Ratio avantage coût et le ratio de la rémunération du capital investi.....	42
Tableau 13: Résultats des synthèses.....	42
Tableau 14: Synthèse des résultats.....	42

Liste des graphiques

Figure 1 : Suivi Sanitaire.....	39
---------------------------------	----

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1: CADRE INSTITUTIONNEL.....	3
SECTION I : le cadre institutionnel de l'étude	3
SECTION II : Déroulement de stage	8
CHAPITRE 2: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE RECHERCHE	12
SECTION I : Problématique, objectifs, hypothèses, intérêt d'étude	12
SECTION II : Revue de littérature et méthodologie de l'étude	15
CHAPITRE 3 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS, VALIDATIONS DES HYPOTHESES ET SUGGESTIONS.	36
SECTION I : Présentation et analyse des résultats	36
SECTION II : La validation des hypothèses et les suggestions	43
CONCLUSION	45
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	46

INTRODUCTION

De nos jours, il reste encore bien du chemin à parcourir pour débarrasser le monde des fléaux que sont la faim et la pauvreté. Pour atteindre l'Objectif de Millénaire pour le Développement (OMD) visant à réduire la moitié de la pauvreté, il est nécessaire de trouver les moyens d'augmenter les revenus des populations. L'agriculture, un moteur de croissance et de lutte contre la pauvreté dans les pays en voie de développement comme le Bénin, est un moyen pour atteindre cet objectif du millénaire. Elle demeure le secteur productif le plus important dans la plupart des pays à faible revenu, souvent en termes de partage du PIB et presque toujours en termes de nombre d'individus qu'elle emploie (IDA, 2008).

La République du Bénin, ne disposant pas des ressources minières importantes, a mis l'accent sur l'agriculture. Au Bénin, l'agriculture représente 35% du PIB et emploie 70% de la population active, ce qui confère au Bénin la qualification d'un pays à vocation agricole (MAEP, 2012). La production animale quant à elle, contribue à 6% du PIB national (Direction d'Elevage; 2010). Ainsi, selon les données de la Direction de l'Elevage en 2010, l'activité avicole apporte 0,4% au PIB national.

Cette filière connaît d'année en année un développement spectaculaire avec l'installation des systèmes d'élevage moderne (la production des œufs). L'aviculture est une activité traditionnelle très largement répandue au Bénin ; elle concerne un nombre considérable d'exploitations familiales. Cet élevage permet généralement de couvrir une partie des besoins nutritionnels de la famille, et dans certains cas de dégager quelques revenus monétaires par la commercialisation de la population (ANAB, 2005). Mais, vu l'importance des viandes de volaille et des œufs, certains aviculteurs ont cessé l'activité à cause des pertes énormes. D'autres ont baissé de façon drastique leurs effectifs pour atteindre une éventuelle stabilisation de la situation avicole béninoise. Celle-ci est à l'origine des conséquences socioéconomiques désastreuses pour la filière.

En effet, le Bénin produit 13000 tonnes de viandes de volaille (IAB; 2014), le poulet et les œufs béninois contribuent respectivement à 2,4% et 1,4% à la formation du chiffre d'affaire de l'agriculture béninoise (UEMOA 2014). Elle est nettement développée à la périphérie des grands centres urbains du sud du Bénin à cause de l'orientation commerciale des systèmes d'élevage moderne. L'urbanisation ces dernières années, dans le sud du pays, a par ailleurs créé de nouveaux besoins de consommation qui favorisent l'installation d'élevages spécialisés plus intensifs, permettant ainsi de créer plus d'emplois. Actuellement, la filière avicole est à plus de

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin.»

3500 emplois directs et plus de 7000 emplois indirects et au fur et à mesure que la production augmente, les emplois ne peuvent que s'accroître (IAB ; 2014).

Dans le souci de réduire le taux de chômage et de relancer le développement, l'état béninois a mis en place des programmes comme le Programme d'Insertion des Sans-Emplois dans l'Agriculture (PISEA), Le Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ), pour favoriser l'installation des jeunes à travers l'entrepreneuriat. Au regard du développement de la filière avicole et aussi dans l'optique d'obtenir notre diplôme de licence professionnelle, nous avons entrepris notre stage dans une ferme à ZOUNDJA, un village de la commune de Calavi. Le thème que nous avons retenu dans le cadre de ce stage est intitulé **« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-Calavi, au Bénin. »** Le but du stage est d'analyser la rentabilité économique de la production des œufs. Le présent travail est donc reparti en trois chapitres : le chapitre 1, consacré à la présentation du cadre institutionnel de l'étude; le chapitre 2 s'étend de cadre théorique à la méthodologie de recherche et dans le chapitre 3, l'analyse économique de la production des œufs.

CHAPITRE 1: CADRE INSTITUTIONNEL

Le premier chapitre de cette étude se subdivise en deux sections : La première section aborde le cadre institutionnel de l'étude tandis que la seconde aborde le déroulement du stage.

SECTION I : le cadre institutionnel de l'étude

Dans cette section, il est abordé l'historique, la localisation géographique, le statut juridique, la mission, les ressources et la structure organisationnelle de CeRPA.

PARAGRAPHE 1 : Historique, la localisation géographique, le statut juridique, la mission et les ressources.

1.1 Historique de CARDER actuel CeRPA

L'historique du monde Rural au Bénin est séquencé en trois étapes :

La première étape baptisée de néocoloniale couvre la période allant de 1960 à 1972. A cette étape, les injonctions en matière de politique agricole étaient directement dictées de la métropole : la France. Ces injonctions sont matérialisées au niveau local par l'installation des usines marquées du sceau de la France.

Il s'agissait spécifiquement d'usines d'égrenage de coton, de transformation de noix de palme et d'autres. A cette étape, l'agriculture n'était enseignée que dans quelques rares écoles. En outre, compte tenu des méthodes rudimentaires utilisées, les rendements étaient très éparés. Il y a lieu alors de réfléchir à l'instauration de nouvelles pratiques ou techniques culturales pour améliorer la productivité. C'est à partir de cet instant que le génie Dahoméen d'alors a innové en jetant les bases de la création des CARDER (Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural) en 1969. Parti sous forme de projet triennal en 1969, le premier CARDER a vu le jour dans les départements du Mono, précisément sur le périmètre agro- industriel du Houin - Agamé, par la mise en place d'une huilerie.

La deuxième étape baptisée de révolutionnaire a démarré après une 3^{ème} évaluation à mi-parcours, des résultats concluant d'exécution ont accouché de la volonté politique de généraliser sur toute l'étendue du territoire l'innovation CARDER. Il était question d'implanter les directions générales des CARDER aux chefs-lieux des départements sauf dans le Zou et l'Atlantique où ces directions générales ont été délocalisées. Ensuite, à partir de 1977, tous les départements du pays sont dotés d'une Direction Générale du CARDER. Ainsi, grâce aux appuis des partenaires au développement divers (Banque mondiale, BID, FAO, FIDA, GTZ, BOAD, CEE, URSS, CUBA), l'agriculture béninoise a pris son envol. Chaque partenaire au

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin. »

développement a ciblé un département d'intervention. De ce fait, l'Atlantique était parrainé par la GTZ, la FAO appuyait l'Ouémé, la Banque Mondiale intervenait dans le Zou et dans le septentrion étaient concentrés les bailleurs potentiels de fonds que sont : La BOAD, le crédit IDA, le fonds FIDA, la CEE et d'autres organisations financières sous régionales telles que l'UEMOA et le fonds CEDEAO. Cependant, il y a quelques reliquats de financement qui sont éjectés dans les départements du Sud. C'était la période faste des CARDER jusqu'en 1985. Mais malheureusement, cette lueur d'espoir va s'éteindre progressivement avec la conjoncture économique internationale des années 1980 et ses corollaires de banqueroute. Ainsi, pour compter des années 1985 à 1989, le Bénin a connu le revers de la médaille matérialisé par la cessation de paiement qui a conduit le pays au bord du gouffre. En dépit de la bonne volonté et de la disponibilité des Ressources Humaines, l'agriculture béninoise a périclité.

La troisième étape coïncide au lendemain de la Conférence des Forces Vives de la nation de Février 1990, et a été un tournant décisif pour changer la donne. C'est l'étape du Nouveau Démocratique. Cependant, l'introduction du Programme de Restructuration des Services Agricoles (PRSA) qui stipulait que les cadres béninois vont gérer directement les fonds des bailleurs n'a pas été du goût des partenaires au développement. Pour ce faire, ils ont conditionné leur appui au versement d'une cote part par la République du Bénin. A partir de 1991 avec le Nouveau Démocratique, le gouvernement de SOGLO a fait l'effort de verser pour la 1^{ère} phase. Mais chemin faisant, le non-respect des engagements du Bénin conduira à la rupture des partenariats, l'avenir du monde rural amorcera sa descente progressive aux enfers. Les CARDER vont mourir progressivement à petit feu de leurs plus belles morts. Ainsi, pour compter des années 1998, avec la vague des départs volontaires, des départs ciblés imposés par les institutions de Breton Wood qui animaient le PAS (Programme d'Ajustement Structurel), le Bénin se trouvait face à son destin. Que faire pour sauver la face ?

Pour redorer son blason, le gouvernement du Bénin a décidé de remettre le financement de l'agriculture sur les Programmes d'Investissement Publics (PIP). De là, pour bénéficier d'un décaissement ultérieur, il faut justifier celui antérieur. Ce système de fonctionnement de l'État est en déphasage avec le calendrier agricole. L'inadéquation financière et le calendrier agricole ralentissent l'efficacité des agents d'encadrement dans leur intervention auprès des producteurs. C'est dans cette torpeur qu'avec l'arrivée du ministre Lazare SEHOUETO en 2003 pour relancer le monde rural, il a initié une réflexion dans le sens de la réforme de CARDER. Les premières idées ont fait l'objet d'un séminaire atelier d'une semaine à l'hôtel du 15 Janvier

route de Porto-Novo où il convoqua tous les concepteurs du monde rural en activité ou admis à la retraite ayant occupé de hautes fonctions pour ébaucher les premiers drafts de textes fondamentaux qui vont régir les CeRPA. Pour en arriver à un document définitif, il y a eu des interviews portes par portes et agent par agent sur toute l'étendue du territoire national pour recueillir les difficultés et les approches de solutions pour renaître de ses cendres. Finalement en 2004, l'arrêté portant attribution, organisation et fonctionnement du CeRPA est né en avril 2004, le monde rural est relancé, l'espoir renaît pour la conquête de nouveaux marchés. Il est à remarquer que du CARDER au CeRPA, les attributions n'ont pas varié fondamentalement. Les actions régaliennes continuent d'être les mêmes.

1.2 La localisation géographique de la structure de stage

Le Centre Régional pour la Promotion Agricole (CeRPA) Atlantique-Littoral notre structure d'accueil, est un démembrement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP). Il est localisé à Abomey-Calavi et sa zone d'intervention regroupe neuf (9) Communes à savoir : Allada, Ouidah, Zè, Sô Ava, Kpomassè, Tori-Bossito, Toffo, Cotonou et Abomey-Calavi. Les objectifs et missions assignés au (CeRPA) Atlantique-Littoral visent à mettre en œuvre la politique agricole à travers le conseil et la coordination de la gestion du secteur agricole dans la région Atlantique-Littoral. Une Direction Générale administrée par un Directeur Général, coordonne les programmes et l'administration générale.

1.3 Statut juridique du CeRPA / ATLANTIQUE- LITTORAL

Au terme du décret n° 2004-301 du 20 Mai 2004 portant approbation des statuts qui le régissent, le Centre Régional pour la Promotion Agricole des Départements de l'Atlantique et du Littoral, organe décentralisé du Ministère chargé de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche est un office à caractère agricole. Il jouit de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il dispose d'une Direction Générale et d'un Comité de Gestion avec une mission bien déterminée.

1.4 Missions

Sur la base de la nouvelle politique agricole du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche fondée sur le libéralisme économique, option prise par la République du Bénin depuis la conférence nationale et selon le décret n° 2004-3010 du 20 Mai 2004, le CeRPA/ Atlantique-Littoral a pour missions l'appui au développement agricole et à ce titre est chargé:

- de la définition des mesures de politique agricole propres à améliorer l'environnement économique et social des exploitations agricoles et du suivi de leur application ;

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin. »

- de l'appui technique aux paysans et leurs organisations. Il vise à cet effet à aider les paysans à améliorer leurs techniques de production et leur productivité et à leur permettre d'accéder plus facilement aux biens et services nécessaires pour atteindre leurs objectifs de production et en assurant la valorisation ;
- de la définition et de la mise en œuvre des conditions d'exploitation des ressources naturelles du secteur rural et de leur préservation ;
- de l'encouragement des organisations non-gouvernementales intervenant dans le domaine du développement rural ;
- assurer l'inspection, le contrôle, la réglementation et le suivi des collectivités locales;
- veiller à la prise en compte de la dimension genre dans toutes actions de promotion agricole et rurale;
- appuyer la diversification et la promotion des filières agricoles;
- mener toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement aux activités ci-dessus ou de nature à favoriser leur développement.

Dans l'exercice de sa mission, le CeRPA Atlantique-Littoral mène de façon exclusive des activités de service public qui sont essentiellement l'orientation, l'appui, le suivi et la coordination des actions de développement agricole et rural, de préservation des ressources naturelles, de contrôle réglementaire et technique et d'organisation des campagnes d'intérêt général.

De façon non-exclusive, il mène des activités concernant la formation, la vulgarisation et le conseil aux exploitants, aux entreprises agricoles et la promotion des initiatives dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, des eaux et forêts ainsi que de la mise en place des infrastructures rurales et des équipements agricoles.

1.5 Les ressources

Dans le but de réaliser sa mission et atteindre les objectifs fixés, le CeRPA Atl/Lit dispose des ressources humaines, matérielles et financières.

1.5.1 Ressources Humaines

Pour l'accomplissement de ses différentes missions, le CeRPA Atlantique-Littoral dispose de 417 agents de toutes catégories confondues répartis dans les divers organes décentralisés (CeRPA). Le tableau N°1 ci-dessous présente la répartition des agents du CeRPA selon leur catégorie socio-professionnelle.

**« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune
d'Abomey-calavi au Bénin. »**

Tableau 1: Répartition des agents du CeRPA/ Atl-Lit par catégorie socio-professionnelle

Catégories	Effectifs	Pourcentage
APE	91	21,83
ACE	292	70,03
ACEDT	3	0,71
PMPCR	21	5,03
ACL /CeRPA	10	2,4
Total	417	100

Source : CeRPA / Atl-Lit SEPTEMBRE 2015

Le CeRPA Atlantique Littoral emploie différentes catégories d'agent à savoir les Agents Permanents de l'Etat et les Agents Contractuels de l'Etat.

a- Les Agents Permanents de l'Etat (APE)

On appelle APE les agents qui sont recrutés avant la date du 17 août 1995, date d'adoption de la Convention Collective du Travail. Ils sont affiliés au Fonds National de Retraite du Bénin (FNRB) et jouissent de plusieurs avantages prévus par la loi n°86-013 du 26 février 1986, portant Statut Général des APE.

b- Les Agents contractuels de l'Etat (ACE)

On appelle ACE ceux qui sont régis par le décret N°2008-377 du 24 juin 2008 portant statut juridique d'emploi des ACE. Ils sont affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) où ils jouissent de plusieurs avantages.

1.5.2 Les ressources matérielles :

Ce sont : les bâtiments administratifs ; le matériel et mobilier de bureau et de logement et le matériel informatique.

1.5.3 Les ressources financières :

Les ressources financières du Centre Régional pour la Promotion Agricole sont constituées par : une dotation initiale du budget national d'un montant de deux cent cinquante millions (250 000 000) de francs CFA ; des dotations annuelles du budget national pour le fonctionnement et l'équipement; des revenus des activités et prestations de services ; des dons et legs; toutes aides extérieures; des produits financiers provenant du placement des fonds. Le CeRPA Atlantique-Littoral est placé sous la tutelle du Ministère chargé de l'Agriculture. Comment s'organise-t-il pour s'acquitter de ses missions?

Paragraphe 2 : La structure organisationnelle

2.1 Structure organisationnelle du CeRPA Atlantique-Littoral

Le CeRPA est dirigé par un Directeur Général qui est assisté dans l'exécution de ses tâches par les trois (03) Directions ci-dessous citées, un secrétariat particulier, un secrétariat administratif et neuf (09) Centres Communaux pour la Promotion Agricole (CeCPA).

2.1.1 La Direction Générale

Le Directeur assume les responsabilités suivante : l'élaboration du plan d'action à court, moyen et long termes du centre, la mise en œuvre du programme annuel d'activités et d'investissement du centre adopté par le Conseil d'Administration ; l'organisation administrative du centre et la définition des tâches de chaque, l'évaluation de besoins en ressources financières et matérielles ainsi que l'élaboration du budget et des états financiers du centre ; la représentation du centre vis à vis des tiers, des directions techniques nationales et dans tous les actes civils en justice.

2.1.2 Le secrétariat particulier

Sous l'autorité du Directeur, le Secrétaire Particulier est chargé de : mettre en forme, enregistrer et conserver le courrier confidentiel ; accueillir les visiteurs du Directeur. En d'autres termes, il assure l'ensemble des fonctions administratives liées au secrétariat pour ce qui concerne le courrier confidentiel.

2.1.3 Le secrétariat administratif

La Secrétaire Administrative est chargée : de gérer les flux de courriers ordinaires entre les directions techniques et la Direction Générale d'une part et les autres structures du MAEP d'autre part ; d'assurer le classement des courriers.

SECTION II : Déroulement de stage

Il est abordé dans cette section d'une part, les activités, les attributions du personnel, la relation entre les activités réalisées et les attributions, les apports de stage, les difficultés rencontrées et les solutions apportées et d'autre part le diagnostic général.

Paragraphe 1 : les activités, les attributions du personnel, la relation entre les activités réalisées et les attributions, les apports de stage, les difficultés rencontrées et les solutions apportées.

1.1 Les activités du déroulement de stage

Le stage effectué sur la ferme agro-pastorale «ferme A» à Zoundja, un village de l'arrondissement d'Abomey-Calavi, a duré trois mois c'est-à-dire du 09 mai au 09 août 2016. Ce stage nous a permis de capitaliser les pratiques et techniques de la production en générale et plus précisément dans la production des œufs. Les activités que nous avons réalisées au cours de notre stage sur cette exploitation sont les suivantes : ramassage des abreuvoirs, lavage des abreuvoirs, ramassage des œufs, service des poules en nourriture et en eau, vérification de l'état de santé des poules, entretien du bâtiment, fabrication de provende, ramassage et changement de litière, formulation de sujet de recherche, rédaction du protocole de recherche, formulation du questionnaire de recherche, rédaction du mémoire.

1.2 Attribution du personnel

L'attribution du personnel est formulée comme suite :

La politique de la production sur la ferme, la viabilité des différentes structures de la ferme, la politique de l'achat et de l'écoulement des produits intervenant dans l'accomplissement de la stratégie de la ferme, l'achat et enregistrement des ventes, et les ouvriers producteurs.

1.3 Relation entre les activités réalisées et les attributions

Le tableau N° 2 ci-dessous nous présente la relation entre les activités réalisées et les attributions du service d'accueil. Ce dernier présente dans sa première colonne les attributions du service d'accueil, dans la deuxième, le degré de contribution des travaux réalisés aux attributions du service d'accueil et dans la troisième, les travaux réalisés. Chaque ligne présente les correspondances entre les activités et les travaux réalisés. En effet, les activités comme ramassage des abreuvoirs, lavage des abreuvoirs, service des poules en nourriture et en eau, vérification de l'état de santé des poules, fabrication de provende, ramassage et changement de litière, formulation de sujet de recherche, rédaction du protocole de recherche, formulation du questionnaire de recherche et rédaction du mémoire concourent fortement à la politique de production ; le ramassage des œufs concourt moyennement à la politique de l'achat et de l'écoulement des produits intervenant dans l'accomplissement de la stratégie de la ferme ;

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin.»

entretien du bâtiment concourt fortement à la viabilité des différentes structures et la vente des porcs de la ferme concourt faiblement à l'achat et à l'enregistrement des ventes.

Tableau 2:Relation entre les activités réalisées et les attributions

ATTRIBUTIONS DU SERVICE D'ACCUEIL	DEGRE CONTRIBUTION	TRAVAUX REALISES
la politique de production	←●●●●●	Ramassage des abreuvoirs, Lavage des abreuvoirs, Service des poules en nourriture et en eau, Vérification de l'état de santé des poules, Fabrication de provende, Ramassage et changement de litière, Formulation de sujet de recherche, Rédaction du protocole de recherche, Formulation du questionnaire de recherche, Rédaction du mémoire.
La politique de l'achat et de l'écoulement des produits intervenant dans l'accomplissement de la stratégie de la ferme	←○○○○○	Le ramassage des œufs
la viabilité des différentes structures	←●●●●●	Entretien du bâtiment
Achat et enregistrement des ventes	←●●●●●	Vente des porcs de la ferme

*contribution des travaux réalisés aux attributions du service d'accueil

←●●●●●: Fortement, ←○○○○○○○: Moyennement, ←●●●●●: Faiblement

1.4 Apports de stage

Le stage effectué dans la commune d'Abomey-Calavi nous a été d'une importance capitale, car il vient couronner notre parcours universitaire et nous a permis de vivre la réalité des différentes théories qui nous ont été enseignées au cours. En effet, de part ce stage dans l'exploitation avicole ferme A, il nous a été révélé les différentes techniques et atouts capitaux dans la production des œufs. Ainsi, on peut retenir que pour une production des œufs réussie, il faut : être prêt financièrement pour couvrir les frais d'exploitation ; disposer des terres des bâtiments bien aménagées ; maîtriser les techniques d'élevage.

1.5 Difficultés rencontrées

Durant la période de notre stage, nous avons rencontrés beaucoup de difficultés parmi lesquelles on peut citer: l'inadaptation à l'environnement interne du domaine de production ; le choix du sujet de recherche ; rencontre avec le maitre de stage ; absence de centre de documentation sur la ferme A et B.

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin. »

1.6 Solutions apportées

- ✓ Amélioration de l'environnement interne du domaine de production ;
- ✓ Réalisation de protocole de recherche;
- ✓ Fixation de programme avec maitre de stage.

Paragraphe 2 : Diagnostic général

Le diagnostic général consiste à observer et énumérer les forces et les faiblesses qui caractérisent l'exploitation dans le milieu interne et les opportunités et les menaces qui caractérisent l'exploitation dans le milieu externe.

2.1 Diagnostic des Forces et Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM)

Le tableau N° 3 ci-dessous fait un point récapitulatif de diagnostic interne et externe de la structure de la ferme.

Tableau 3: Synthèse de l'analyse de l'environnement interne et externe

Forces et Faiblesses		Opportunités et Menaces	
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ La volonté ; ➤ L'espoir en avenir ; ➤ Confiance en la clientèle (le produit fini ne souffre pas de preneur) ; ➤ Détermination des ouvriers dans la production. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Manque de soutien de la part de l'autorité gouvernementale; ➤ Concurrence déloyale de la part des grands commerciaux ; ➤ Pression fiscale juvénile ; ➤ Coût élevé des intrants. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ferme installée dans une zone marécageuse ; ➤ Disponibilité de l'eau en plein temps ; ➤ La demande est supérieure à l'offre ; ➤ Le marché d'écoulement proche. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Perturbation de saison (sècheresse trop poussée ou grande inondation) ; ➤ Les maladies zoologique, aviaire et les prédateurs ; ➤ Incapacité du producteur d'assurer toutes les charges.

Source: Données d'enquêtes 2016

CHAPITRE 2: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE RECHERCHE

Le deuxième chapitre de cette étude comprend deux sections : La première section aborde la problématique, les objectifs, les hypothèses, intérêt d'étude, tandis que la deuxième section est consacrée à la revue de littérature et la méthodologie de l'étude.

SECTION I : Problématique, objectifs, hypothèses, intérêt d'étude.

Cette section est subdivisée en deux paragraphes : son premier paragraphe aborde de la problématique le second aborde les objectifs, des hypothèses et intérêt d'étude.

Paragraphe 1 : problématique

1.1 Problématique

Selon le rapport de la FAO de l'an 2000 sur la production agricole, la terre peut nourrir 12 milliards d'êtres humains. Pourtant en 2009 la FAO a signalé que pour la première fois, le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde avait dépassé le milliard. Du fait du recul des prix des produits alimentaires depuis la crise de 2007-2009, le chiffre estimatif pour 2010 est de 925 millions de personnes. Sur ce total, 98% vivent dans des pays en développement : environ 580 millions en Asie, 240 millions en Afrique Subsaharienne, plus de 50 millions en Amérique latine et près de 40 millions au Moyen-Orient et en Afrique du Nord FAO (2010). C'est pourquoi, pour nourrir une population mondiale en pleine expansion, il faut intensifier la production agricole. C'est dans cette perspective qu'avec la flambée des prix des produits alimentaires fin 2010 et début 2011, que le problème de la sécurité alimentaire est à nouveau le premier point inscrit à l'ordre du jour de la communauté internationale.

Les pays de l'Afrique centrale et de Golfe de Guinée ont une économie caractérisée par la prépondérance du secteur agricole. Suivant donc ces pays, 60 à 80% de la population vivent de l'agriculture qui contribue pour 25 à 76% au PIB (Kengue et al, 2000). L'agriculture qu'elle soit de la production végétale, animale ou halieutique, reste la base de l'économie de ces pays en voie de développement (Aho, 1997). Malgré ce nombre impressionnant d'actif agricole (60 à 80% de la population), ces pays en voie de développement sont sujet à d'énormes problèmes au nombre desquels figurent, ceux de la sécurité alimentaire et de la pauvreté, quoique les politiques agricoles ont été mises en œuvre.

Au Bénin, la volaille constitue la deuxième source de viande, après les bovins (21% contre 58% pour les bovins, 13% pour les ovins/caprins et 7% pour le porc) (Fanou, 2006). Son

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin. »

élevage, pratiqué sur toute l'étendue du territoire national, est de deux types : l'aviculture traditionnelle et l'aviculture moderne. L'aviculture traditionnelle (ou aviculture villageoise ou familiale) est pratiquée essentiellement en milieu rural et fournit plus de 88% de la production nationale de viande de volaille (Cordel, 2003). Quant à l'aviculture moderne ou commerciale, elle est surtout pratiquée dans la région méridionale du pays (notamment autour des grandes villes telles que Cotonou et Porto-Novo) et fournit 78% de la production nationale d'œufs (PADAP, 2003). La production nationale de produits avicoles (œufs et viande) a connu une évolution différente selon qu'il s'agisse de l'aviculture traditionnelle ou de l'aviculture moderne. Ainsi, la viande issue de l'aviculture traditionnelle a connu un accroissement de 16% environ entre 2001 et 2005, passant de 9 343 tonnes à 10 853 tonnes. Pour l'aviculture moderne, sa production d'œuf connaît une évolution en dent de scie. En effet, entre 2001 et 2003, elle est passée de 8 647 tonnes à 11 343 tonnes, soit un accroissement de près de 31%. Par contre, entre 2003 et 2005, la production d'œufs a baissé d'environ 6% et cette baisse s'est accentuée les années qui suivent. Pour ce qui est de la production de viande de volaille issue de l'aviculture moderne, elle a connu une baisse de 50%, passant de 4 652 tonnes en 2001 à 2 343 tonnes en 2005.

Au total, au moment où la production avicole traditionnelle s'accroît, celle de l'aviculture moderne connaît une baisse non négligeable. Cette mauvaise performance de l'aviculture moderne serait due non seulement à la cherté du maïs (principale matière première utilisée dans la production de provende), mais aussi à la maladie du Gumboro qui a occasionné d'importants dégâts dans les élevages (Fanou, 2006 ; Onibon et Sodegla, 2005). Cela serait aussi dû à la baisse de motivation chez les aviculteurs modernes suite aux effets négatifs des importations de produits de volaille. En effet, les importations des produits de la volaille (poulet entier, œufs, partie de volaille, etc.) ont fait chuter de manière drastique les prix des œufs sur le marché. Par exemple, le coût de cession d'un plateau de 30 œufs importés était de 800 Fcfa contre 1 500 à 1 600 Fcfa pour les œufs produits localement. Plusieurs éleveurs ont déclaré avoir bradé ou enfoui une partie de leur production à cause des méventes, du fait de la concurrence avec les œufs importés au Bénin. Les prix de vente de l'œuf au niveau des fermes avicoles sont de 50 F CFA/ œuf à cause de la cherté de l'aliment des volailles liée au coût élevé du maïs. (Sodjinou et al, 2007). Dans ces circonstances, plusieurs aviculteurs modernes ont fini par abandonner. C'est le cas, par exemple, d'Agro-Roche qui livrait environ 15 000 œufs par jour sur le marché béninois. Le taux d'abandon en 2005 était d'environ 13% (63/488), et plusieurs des aviculteurs modernes qui ont résisté se sont endettés auprès des fournisseurs

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin. »

d'aliments (Onibon et Sodegla, 2005). Les années 2004 à 2007 ont été marquées par des mouvements aussi bien de la part des consommateurs que des associations d'aviculteurs au sujet de la qualité des produits de volaille importés et de son impact négatif sur l'élevage moderne local.

On assiste aussi à des contraintes comme la gestion peu rationnelle des espaces pastoraux, la fluctuation climatique, le coût de plus prohibitif des aliments de bétail et la faible adhésion des éleveurs aux Programmes De Couverture vaccinale (PDC, 2013).

Effet, il y a eu lieu de se poser des questions suivantes :

- Le coût de production des œufs au Bénin, perte ou profit ?
- La production des œufs au Bénin est-elle réellement bénéfique pour les petites entreprises productrices ?

C'est dans ce cadre que s'inscrit notre étude qui a pour thème : **« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-Calavi, au Bénin. »**

Paragraphe 2 : Objectifs, Hypothèses et intérêt de l'étude

2.1 Objectif général

L'objectif général de la présente recherche consiste à faire l'analyse de la rentabilité économique de la production des œufs au Bénin.

2.2 Objectifs spécifiques de recherche

De façon spécifique, il s'agit de :

- + mesurer la rentabilité économique de la production des œufs ;
- + évaluer la rentabilité économique de la production des œufs de la ferme A à celle de la ferme B.

2.3 Hypothèse de recherche

En dépit des objectifs spécifiques de notre étude les hypothèses suivantes sont émises :

- + la production des œufs est économiquement rentable ;
- + la rentabilité économique de la ferme A est meilleure à celle de la ferme B.

2.4 Intérêt d'étude

Le défi du nouveau millénaire est l'alimentation de la production agricole. Ce pendant l'un des objectifs majeurs de l'OMD est de réduire la faim et la pauvreté (FAO). L'aviculture étant donc mieux placée pour une contribution efficace, elle conquiert sa place au niveau des

ménages ruraux et urbains, mais souffre surtout des problèmes de rentabilités économiques. Elle permet quand même de satisfaire les besoins élémentaires des aviculteurs vu le revenu issu de la production. Mais ces besoins seront plus comblés si les coûts des intrants avicoles surtout ceux de maïs sont maîtrisés pour avoir une réduction du prix des provendes. C'est ce qui justifie peut-être les réformes menées par le gouvernement ces dernières années. En effet, vu l'importance avicole de la commune d'Abomey-Calavi, nous avons choisi comme champ de recherche afin de faire un diagnostic sur la rentabilité économique de la production des œufs et de formuler des suggestions pour aider d'une part, des décideurs publics à assurer la pérennité du secteur ; et d'autre part, les producteurs avicoles à accéder effectivement aux innovations avicoles pour accroître la productivité.

SECTION II : Revue de littérature et méthodologie de l'étude.

Cette section est consacrée premièrement à la Revue de littérature et deuxièmement à la méthodologie de l'étude.

Paragraphe 1 : Revue de littérature

1.1 Clarification conceptuelle

Il s'agit d'expliquer les mots suivants : rentabilité ; rentabilité économiques et la production des œufs au Bénin.

1.2 Généralités sur la notion de rentabilité

La rentabilité est un concept très général qui s'exprime pas un rapport entre les résultats et les moyens mis en œuvre afin d'obtenir ces résultats, Raulet (1987). En effet, la seule considération du résultat ne donne pas une mesure expressive de l'efficacité économique car elle ne tient pas compte de l'importance des moyens mis en œuvre .L'évaluation de la rentabilité dépend donc de la définition où des résultats d'une part et des moyens d'autres part.

Le résultat peut être le bénéfice avant impôt, le bénéfice net après impôt ou le cash-flow. Aussi certains préfèrent s'en tenir à la notion de valeur ajoutée et d'autre retiendront le bénéfice net après impôt augmenter des frais financiers. L'essentiel sera toujours d'observer une certaine logique qui dépendra des choix effectués au niveau des moyens.

Les moyens :

Il s'agit des moyens économiques (personnel, immobilisation, actif circulant, etc.) et financier (capitaux propres et endettement).Chacun de ces moyens a un coût et doit être suivi

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin. »

pour évaluer la compétitivité de l'entreprise, son efficacité et sa pérennité. Le choix du concept de moyen mis en œuvre dépend de l'objectif que l'on se fixe en matière d'analyse de la rentabilité. Si l'on souhaite évaluer la rentabilité globale de l'entreprise, les moyens mis en œuvre seront représentés par l'ensemble des actifs physique et financier détenus par l'entreprise, à savoir le total de l'actif.

Si l'objectif est de mesurer la rentabilité financière du capital investi par la société, on retiendra alors la notion des capitaux propres au titre des moyens mises en œuvre.

Si l'on souhaite s'intéresser enfin au seuil de rentabilité ou point mort, on mettra le CA en avant, et cela dans le cadre d'une analyse comparative. Mais il fut distingué cette notion de rentabilité qui est le rapport des résultats aux moyens de la notion de marge qui, quant à elle, est le rapport des résultats au volume du CA traité c'est-à-dire le CA réalisé. Donc pour qu'une entreprise obtienne une forte rentabilité, elle doit avoir une faible marge et une rapide rotation du capital; à l'inverse, une rotation du capital lente nécessite une forte marge nette si l'on veut obtenir une rentabilité convenable.

La rentabilité permet de connaître le rapport qui existe entre les ressources obtenues et les moyens mis en œuvre.

Barreau et Delahaye(2000), définissent la rentabilité comme étant le rapport de résultats obtenus sur le capital engagé pour son obtention.

BRULERIE(2002), estime que la « rentabilité est utilisée comme un outil de pilotage de l'entreprise en servant le cadre opérationnel à des choix stratégiques.

Etudier la rentabilité d'une entreprise, d'une opération ou d'un produit, c'est comparer les résultats obtenus sur le plan économique avec les efforts fournis sur le même plan dans la création de l'entreprise, dans la réalisation de l'opération ou dans la vie du produit.

La rentabilité s'exprimera alors sous la forme d'un rapport, d'une différence ou d'un indice qui indique dans quelle mesure la valeur de l'effort fournie est compensée par le résultat obtenu.

Ainsi, la rentabilité d'un produit se définit au moyen de la marge, la différence entre le prix de vente (résultat obtenu par la vente du produit) et le coût de revient.

1.3 La rentabilité économique

La rentabilité économique est une mesure de la performance économique de l'entreprise dans l'utilisation de l'ensemble de son capital économique, c'est-à-dire des immobilisations, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie nette. Le revenu généré est mesuré par l'indicateur financier que constitue le résultat d'exploitation (RE, auxquels on soustrait les impôts sur les bénéfices).

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin. »

En général, elle s'apprécie comme le ratio du résultat économique sur l'actif économique. Toutefois, d'autres définitions forcément assez proches existent (excédent brut d'exploitation (EBE) remplaçant le résultat économique, par exemple...).

Ce ratio intéresse particulièrement les banques qui souhaitent savoir dans quelle mesure l'argent prêté dégagera un résultat. Il se décompose en taux de marge économique (résultat économique par rapport au chiffre d'affaires) et rotation de l'actif ($CA / \text{actif économique}$). En d'autres termes, l'amélioration de la rentabilité économique passe par de meilleures marges et/ou par un appareil de production qui «tourne plus vite».

1.4 Production des œufs au Bénin

Les œufs de table constituent le principal produit des Aviculteurs modernes béninois. Les estimations de la production d'œufs de table se basent sur les pondeuses, avec un taux de ponte moyen annuel de 260 œufs par poule et sur la base de poids moyen d'un œuf (60g). La production moyenne d'œuf de 2001 à 2005 est de 10 960 tonnes l'an. Ce tonnage dépasse largement celui obtenu chaque année (5000 tonnes d'œuf, l'an) de 1975 à 1999 d'après les statistiques de l'UEMOA. La production moyenne actuelle est quasiment supérieure à celle de 1985. On peut dire qu'à partir de 2015, la production d'œuf au Bénin a retrouvé son meilleur niveau florissant que celle de 1985 et a amorcé une évolution.

Toute la quantité d'œufs produits en 2015 n'a pas pu être placée entièrement sur le marché. Plusieurs éleveurs ont déclaré avoir bradé ou enfoui une partie de leur production à cause des méventes, du fait de la concurrence avec les œufs importés au Bénin. Les prix de vente de l'œuf au niveau des fermes avicoles sont de 50 F CFA/ œuf pendant la période de l'enquête (Octobre – Novembre 2005) à cause de la cherté de l'aliment des volailles liée aux coûts élevés du maïs.

Au sujet des importations des œufs, les pourparlers avec la société CAJAF COMON (le plus gros importateur d'œufs de table au Bénin), initiés par l'ANAB et soutenus par la Direction Elevage(DE), ont permis de signer un accord d'arrêt des importations des œufs congelés à partir du mois d'Octobre 2005. La plupart des éleveurs enquêtés ont reconnu que cet accord est respecté par la Société CAJAF COMON. Ainsi, s'il est maintenu, la relance de la production d'œufs sera observée, ce qui donnera la chance aux producteurs qui ont abandonné cette activité de la reprendre. Toutefois, on note encore quelques craintes et réticences de la part de certains éleveurs qui pensent observer une période de trêve pour réellement vérifier l'arrêt effectif des

importations des œufs vers le Bénin avant de relancer leur production d'œufs. (Aviculture moderne, 2005).

2.1 La caractérisation des systèmes et sous-systèmes d'élevage de volaille.

2.1.1 Exploitation agricole

L'exploitation agricole est une unité de production caractérisée par un certain nombre de ressources (Cochet et Devienne, 2006) : les terres (surfaces et types), la main d'œuvre (importance, nature, formation,...), le capital (bâtiments, matériel, plantations, cheptel...). D'après Dugué et Faure (2001), c'est une entreprise tournée vers une maximisation du profit tout en prenant en compte l'importance des liens entre la famille et l'exploitation tant dans le domaine de la mobilisation du travail (main d'œuvre familiale) et des projets d'avenir (cession du patrimoine familial). Cette notion n'est pas directement transposable dans l'agriculture africaine tant en zone soudano-sahélienne que forestière. Dans cette région, l'unité de production (exploitation agricole) est généralement un système complexe débouchant sur une production collective gérée par le chef d'exploitation et des productions individuelles revenant à l'épouse et aux dépendants du chef d'exploitation (en général des membres de la famille) (Chia et al., 2006).

2.1.2 Aviculture

L'aviculture est le secteur de production animale qui a connu le développement le plus spectaculaire au cours de dernières années. L'aviculture désigne toutes les sortes d'élevages d'oiseaux ou de volailles. Elle est caractérisée par une grande diversité de types de production et d'espèces élevées. Chaque espèce a ses normes d'élevage, ses particularités comportementales, alimentaires, ou pathologiques. Elle concerne l'élevage d'oiseaux dont le but d'en tirer une production pour l'homme.

Elle fournit plusieurs produits :

Œufs: C'est un corps qui se forme dans l'organisme des femelles de certains animaux et qui, fécondé par un gamète mâle, donnera naissance à un être nouveau. Une masse qui se forme dans les ovaires et les oviductes des oiseaux, et qui, sous une enveloppe commune, renferme le germe animal futur (ovule), et certains liquides destinés à le nourrir pendant quelque temps. On distingue donc des œufs de poule, de pintade, de canard, de serpent, etc. Les œufs obtenus des poules ordinaires de chez nous (poules bicyclettes) sont appelés des œufs ordinaires et ceux obtenus des souches modernes des œufs de table.

Viande : c'est la chair d'animaux. (Les oiseaux mis ici alors sont élevés pour être consommés). Cet élevage inclut la production de volailles à griller, de morceaux de viande de volaille découpés, de foies gras ou de graisse.

Fiente : ce sont les excréments ou matières fécales des oiseaux. Ils sont mélangés à leur urine et constituent un engrais organique très apprécié par les fermiers. Il doit être utilisé avec parcimonie, car il peut brûler les plantes. Autrefois, les pigeonniers fleurissaient dans les vignobles, car la colombine, la fiente de pigeon, était un excellent engrais pour la vigne.

2.1.3 Poule pondeuse

Poule est un nom vernaculaire ambigu en français « **Poule** » est le nom donné généralement à la femelle de plusieurs espèces d'oiseaux principalement des galliformes et en particulier à la poule domestique mais ce terme peut désigner d'autres espèces parmi les oiseaux. Le terme poule dérivé du Latin *pullus*, qui signifie *petit animal*, comme dans poulet et poulain. Le terme a vite remplacé l'ancien français *geline* qui avait le sens de jeune poule. C'est la poularde qui porte aujourd'hui ce sens. La plupart du temps, on dit qu'une poule domestique glousse, mais une « poule pondeuse », claquette, caquette et crécelle avant, pendant et après la ponte d'un œuf. Poule pondeuse, femelle du coq, oiseau de basse-cour de la famille des gallinacés ayant une facilité à pondre une quantité importante d'œufs. Elle est également une poule qui donne beaucoup d'œufs, bonne pondeuse qui fait beaucoup d'enfants. LA FONTAINE a fait par plaisanterie le substantif masculin *pondeur*, pour désigner un homme qui vient d'avoir pondu un œuf.

2.1.4 La production avicole au Bénin

La production avicole moderne actuelle est principalement composée de : poulet de chair ; poule pondeuse ; pintade ; dindon et ; d'autres spéculations telles que les canards, les cailles et les autruches.

L'élevage des poules pondeuses constitue le cheptel de base des exploitations avicoles béninoises. Les poulets de chair, les pintades, les dindons et les canards sont des spéculations complémentaires destinées pour la production de la viande. Les cailles sont produites surtout pour l'utilité thérapeutique de leurs œufs. L'élevage d'autruches est assez récent au Bénin et se trouve pour le moment en phase expérimentale.

L'effectif des poulets de chair (y compris les coquelets) a connu une hausse en 2003. Ceci s'explique selon les aviculteurs par une demande du marché liée aux grandes manifestations (Fora, conférences et rencontres internationales, sans oublier les fêtes de fin d'année) qui ont eu lieu dans le Pays. Tous les éleveurs de pondeuses produisent généralement

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin. »

des poulets de chairs pour saisir des opportunités des marchés de fin d'année et des vacances scolaires. Mais, les grands producteurs de poulets de chairs sont : la Société libanaise AGRO-ROCHE, et la Société Agro-alimentaire du Bénin (SAAB), le Centre SONGHAI, JEFO Afrique Nutrition. Les deux premières Sociétés ont réussi à mettre en place le système de transformation et de vente de poulet béninois « prêt à cuire ». La Société AGRO-ROCHE qui faisait de l'élevage des poulets de chairs une activité principale, pouvait en mettre sur le marché au moins 5000 têtes par quinzaine. Sa clientèle est orientée vers la Communauté Libanaise au Bénin, et vers les grands supermarchés de Cotonou.

On constate une chute de l'effectif des poulets chairs de plus de la moitié en 2004, qui serait due non seulement à la persistance des importations de la viande de volailles, mais aussi à la cherté du maïs, et aux effets de la crise de Gumboro qui a fait des dégâts dans les élevages en 2003. La tendance à l'évolution en 2005 de cette spéculation serait due aux efforts entrepris par l'ANAB dans la lutte contre les importations des produits de volailles congelées. Toutefois, ce chiffre va certainement baisser en 2006 puisque les grandes sociétés productrices des poulets de chair ci-dessus mentionnées ont fermé à cause des importations des poulets congelés. Aussi, l'enquête a montré que 63 Aviculteurs (soit 13%) ont abandonné leur activité avicole en 2005 et d'autres ont dû réajuster leurs élevages en réduisant les effectifs. Ils vendent une partie des poulets pour se procurer du maïs et nourrir les volailles restantes.

L'élevage des pondeuses occupe la quasi-totalité des Aviculteurs Béninois. L'évolution des pondeuses montre une stagnation de leurs effectifs voire une diminution pendant les trois dernières années, à cause des importations d'œufs de table et de la cherté du maïs en 2005. Les autres spéculations ; pintades et dindons sont en petit nombre. Les pintades ont gardé un effectif quasiment constant durant les 5 dernières années, tandis que l'effectif des dindons a progressivement diminué de moitié, entre 2002 et 2005. (Aviculture moderne, 2005)

2.1.5 Généralités sur les différentes étapes de la production avicole.

Les étapes menées au niveau de l'élevage des poules pondeuses sont scindées en trois catégories qui correspondent aux différentes activités d'élevage des poules pondeuses.

- ❖ L'étape poussin
- ❖ L'étape poulette
- ❖ L'étape de ponte.

2.1.5.1 Etape poussin

Cette étape dure huit (8) semaines et comprend deux (02) phases : celle de poussin du premier âge et celle de poussin du deuxième âge. La granulométrie des aliments et de variation

des abreuvoirs et des mangeoires permettent cette distinction d'âge. Chaque phase dure quatre semaines. L'étape poussin commence à partir de la réception des poussins d'un jour. Elle est très capitale pour l'élevage des poules pondeuses car c'est à ce niveau qu'on observe assez de mortalités compte tenu de la fragilité des poussins.

2.1.5.1.1 Prophylaxie préparatoire et la réception des poussins d'un jour.

Avant la réception, les aviculteurs procèdent au vide sanitaire de la poussinière. Il consiste de laver le sol de la poussinière deux fois avec du savon suivi de la désinfection. Les désinfectants utilisés à cet effet chez la plupart sont le Thion (Th^{4+}) et le virunet. Le poulailler complètement vidé, lavé et désinfecté permet d'abaisser le niveau du microbisme. Les aviculteurs procèdent à l'installation de la litière dans le poulailler. La litière assure l'absorption de l'humidité et des déjections. Le poussin d'un jour étant revêtu d'un fin duvet est ainsi plus sensible à toute variation de température de son environnement immédiat. Il est donc nécessaire de prévoir un système de chauffage pour satisfaire ces besoins de température. A cet effet, les aviculteurs placent quatre systèmes de chauffage, qui sont faits à base de canaris utilisant le charbon de bois dans les quatre coins de poulailler, puis deux ampoules électriques pour l'éclairage. Le poulailler a été chauffé toute la journée avant la réception des poussins d'un jour. Ils apprêtent les abreuvoirs et mangeoires, puis couvrent le bâtiment avec la bâche. A l'entrée du bâtiment, un pédiluve est installé. Le pédiluve permet de se désinfecter avant d'entrer dans la poussinière pour ne pas entraîner des bactéries, des virus, des parasites ou autre agents pathogènes dans la poussinière. Après la réception proprement dites des poussins d'un jour, le service d'eau suit. Il s'agit d'une eau simple dans laquelle ils mettent des morceaux de sucre en raison d'un morceau par litre. Notons qu'à la place du sucre, on peut utiliser de l'aspirine ou de la vitamine. Ces produits permettent de fournir de l'énergie et de réduire le niveau de stress des poussins.

2.1.5.1.2 L'aliment et la prophylaxie d'entretien

L'alimentation de ces poussins pour ce premier jour est composée uniquement du maïs concassé. Il faut éviter de donner de la provende au poussin en ce moment, car il dispose dans son corps une substance appelée vitellin qui renferme des nutriments et des anticorps. Le passage du maïs concassé à la provende poussin se fait de manière suivante :

- Premier jour : 100% de maïs concassé,
- Deuxième jour : 75% de maïs concassé + 25% de provende de poussin,
- Troisième jour : 50% de maïs concassé + 50% de provende de poussin,

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin. »

- Quatrième jour : 25% de maïs concassé + 75% de provende de poussin,
- Cinquième jour : 100% de provende poussin.

La ration alimentaire journalière de cette première semaine est servie en fonction de la consommation des poussins. Au cours de cette première semaine, les poussins sont abreuvés de l'eau traitée avec de la colitivo. En ce qui concerne le chauffage, la présence permanente du technicien est à souligner. Il passe même parfois la nuit dans la poussinière. Plus la température dans la poussinière est élevée, plus les poussins s'éloignent de la source de chauffage et s'entassent dans les coins. Moins elle est faible, plus les poussins s'entassent à la source. Leur entassement entraîne beaucoup de morts. Ceci justifie la présence permanente du technicien pour homogénéiser la température dans la poussinière et disperser les poussins, afin d'éviter l'entassement. A partir de la deuxième semaine, la rotation alimentaire journalière est de 15g par sujet avec une augmentation de 5g par semaine jusqu'au seuil maximal de 120g qui est atteint à l'étape de ponte. Les poussins sont nourris et abreuvés deux fois par jours. La ration est divisée en deux : soit les deux tiers le matin (6h430-8H) et un tiers dans la soirée (16H-117H). Toutefois, l'éleveur doit suivre le rythme de consommation des oiseaux. Les abreuvoirs sont vidés et lavés avant leur renouvellement en l'eau simple ou eau traitée à titre préventif. Le traitement de l'eau se fait à base des produits comme : Amprolium, Alfamisole, Vitamine, Anticox etc. La plupart de ces produits traitent principalement les troubles respiratoires. L'utilisation de chacun de ces produits se fait sur trois à cinq jours suivis de l'eau simple. Ces mesures préventives permettent de réduire le taux de mortalité. Ces traitements sont renforcés par différents types de vaccin auxquels nous avons participé sur cette ferme.

2.1.5.1.3 La vaccination

La vaccination est une pratique technique mise en œuvre pour prévenir, contrôler ou même éradiquer une maladie. Vacciner un poussin (ou un animal), c'est lui apporter de l'antigène lié à la capacité du vaccin qui lui servira ultérieurement à juguler toute infection débutante. Il existe quatre méthodes de vaccination : vaccination par l'eau de boisson, instillation oculaire ou nasale, trempage du bec, injection.

➤ Vaccination par l'eau de boisson

La vaccination par l'eau de boisson à laquelle nous avons assisté dans la ferme est de gumboro. A cet effet, les aviculteurs utilisent des abreuvoirs de trois litres exempts de toute trace de saleté, de l'eau pure et fraîche ; et ils assoiffent les poussins afin qu'ils absorbent la

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin. »

solution vaccinale en moins de 2 heures. Pour vacciner, les aviculteurs dissolvent deux flacons de BUR₇₀₆ de 1000 doses dans 40 litres d'eau pure.

➤ **Instillation oculaire ou nasale**

Cette méthode consiste à laisser tomber une goutte de vaccin dans l'œil ou la narine de chaque poussin à l'aide d'un compte-gouttes.

➤ **Trempage du bec**

Elle consiste à tremper le bec et les narines dans la solution vaccinale. Cette méthode est particulièrement recommandée pour les poussins d'un jour.

➤ **L'injection**

Elle permet de faire la vaccination contre la maladie de Newcastle. Ils utilisent le vaccin IITA-NEW. La voie d'administration la plus sûre et utilisée est la voie intramusculaire à la cuisse ou la jambe. Nous nous sommes servis d'un pistolet pour apprendre chez les aviculteurs cette vaccination. Il faut noter qu'elle est délicate car une surdose entraîne immédiatement la mort du sujet. La surdose s'observe quand le sujet reçoit par erreur l'injection sur les deux cuisses. Notons que, au cours de cette étape, nous avons enregistré des morts dues à la surdose. La voie sous-cutanée induit une immunité plus précoce, mais est plus délicate. Le tableau N°4 présente les différents types de vaccin utilisé pour combattre les différentes maladies selon l'âge des poussins.

Tableau 4 : Vaccination des poussins contre les maladies suivant l'âge.

Age	Vaccination	Vaccin
1ere semaine	Peste aviaire	IITA NEW
	Gumboro	BUR ₇₀₆
2 ^e semaine	Bronchite infectieuse	H ₁₂₀
3e semaine	Rappel Peste aviaire et Gumboro	IITA NEW et BUR ₇₀₆
4e semaine	Rappel Bronchite infectieuse	H ₁₂₀
5e semaine	Variole	Diphtosec
6e semaine	rappel Bronchite infectieuse	H ₁₂₀
7e semaine	Trivalent (Peste aviaire, Typhose, Pas)	

Source: Analyse de la rentabilité des fermes d'aviculture moderne au Benin

2.1.5.2 Etape poulette

C'est une étape qui dure généralement neuf (09) semaines. Elle n'est pas très différente de celle observée et pratiquée au niveau des poussins. La seule différence observée concerne la

provende. Le passage de provende poussin à la provende poulette suit la même formule que celui du maïs concassé à la provende poussin. Nous augmentons la quantité de provende à raison de 5g par sujet et par semaine. La réussite de cette étape en alimentation permet la pontes des poules à l'étape normal, c'est adire à partir de la 19eme semaine et garanti une productivité. A côté des provendes, ils donnent aussi à ces poulettes des médicaments vitamines et autres.

➤ **Le débecquage :** il se fait à partir du 15eme jour jusqu'à la fin de l'étape poulette. Il consiste à couper le bec de ces oiseaux. Le débecquage se fait en coupant les deux becs (le bec supérieur et inferieur). Il permet d'éviter aux poules de becqueter les œufs pour sucer le contenu et de se piquer pendant les périodes chaudes (décembre, janvier, février). La lumière artificielle (électricité) utilisée pour compléter celle naturelle n'a plus sa place à cette étape. La performance de la lumière à cette étape rend précoce la phase de ponte.

2.1.5.3 Etape de ponte

Cette étape commence à partir de la 18eme semaine et atteint un taux de 10% à la 20eme semaine. La fin de cette étape est sanctionnée par la réforme. Elle a une durée supérieure ou égale à un an. La lumière électrique revient à cette étape comme complément à celle du jour. Les ampoules électriques sont allumées de 19heures à 23 heures. Les activités auxquelles nous avons assisté en dehors de l'alimentation à cette étape sont au nombre de deux : le ramassage des œufs; le tri des œufs.

- **Le ramassage des œufs :** Il consiste à ramasser les œufs dans les pondoirs. Les œufs sont ramassés à l'aide de seaux dans lesquelles ils disposent des tissus afin que les œufs ne cassent pas. Il se fait à quatre fois par jours : 10h, 12h, 15h et 18h. En effet, il faut savoir que les poules pondent de préférence à certaines heures de la journée et éviter de fréquenter le poulailler a des heures induises.
- **Le tri des œufs :** Le tri ou calibrage des œufs se fait manuellement. Il est suivi directement de la disposition des œufs dans les plateaux de 30 œufs. Les plateaux d'œufs sont disposés les uns sur les autres de manière que le côté contenant 06 œufs soit disposé sur le côté contenant 05 œufs et ainsi de suite. Le tri est très délicat et touche l'économie de la ferme. Un mauvais tri entraine la chute des recettes. Les avicultures et les ouvriers y attachent à une importance.

2.1.5.3.1 L'étude technique des besoins nutritionnels des poules pondeuses de l'étape poussin à l'étape pondeuse

Les pondeuses sont nourries à base de provende selon la phase d'élevage et de production et ceci conformément aux besoins consignés dans le tableau 5 qui suit:

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin. »

Tableau 5: Besoins nutritionnels du cheptel l'étape poussin à l'étape de ponte

Besoins	Poussin démarrage	Poussin croissance	Poulette	Pré-ponte	Pondeuse I	Pondeuse II
Energie (kcal)	2900	2800	2800	2800	2750	2750
Protéine brute	20	18,5	14,5	17,5	16,5	15,61
Calcium (%)	1,05	1,00	0,90	2,00	3,57	3,83
Phosphore (%)	0,75	0,70	0,58	0,65	0,52	0,50
Lysine (%)	1,20	1,00	0,65	0,85	0,76	0,73
Méthionine(%)	0,48	0,40	0,34	0,36	0,38	0,37
Vitamine A (I.E)	12000	12000	12000	10000	10000	10000
Vitamine D ₃ (I.E)	2000	2000	2000	2500	2500	2500
Vitamine E (mg)	30	30	30	30	30	30

Source : Mémoire poules pondeuses de Zakpota

Ainsi comme besoins alimentaires de la 1^{ère} semaine à la 8^{ème} semaine, il faut en moyenne 2 kg de provendes par sujet, 5kg en moyenne par sujet de la 9^{ème} semaine à la 18^{ème} semaine et 4 kg en moyenne de la 19^{ème} semaine jusqu'à la 52 semaine de ponte. Les formules alimentaires à utiliser sont variables en fonction des besoins nutritionnels, du coût et de la disponibilité des matières premières.

Principale maladies des poules et les mesures à prendre

Les races améliorées utilisées pour l'élevage sont plus productives mais également plus sensibles aux diverses maladies. Ainsi pour préserver leur santé, il est préférable de faire recourt à la prophylaxie sanitaire plutôt qu'à la thérapeutique. Les soins médicaux sont nécessaires pour les poules pondeuses comme d'autres animaux pour pouvoir obtenir le bon résultat de leur élevage. Mieux vaut prévenir que guérir ! Il y a trois grands types de maladie chez les volailles : les infections microbiennes, les infections parasitaires et maladie carencielles. (KITIYI, 2007)
Les infections microbiennes (bactérie et virus)

- **Gumboro : Maladie virale qui attaque un grand** nombre de poules pondeuses ce qui peut causer la perte importante. Les symptômes caractéristiques d'une poule attaquée par cette maladie sont : diarrhée verdâtre, tremblement et retard de croissance chez les poussins.

- **Bronchite infectieuse** : les difficultés de respiration caractérisent les poules qui souffrent ce type de maladie. Les poules ne pondent pas comme d'habitude et lorsqu'elles pondent, elles donnent des œufs déformés.
- **Newcastle** : Maladie virale dont les caractéristiques sont : diarrhée jaunâtre/ verdâtre, tremblement de la tête et du cou, paralysie du cou, diminution de la production des œufs. La vaccination est mieux conseillée pour faire face à cette maladie.
- **Salmonellos** : Maladie bactérienne transmise par l'œuf. Elle cause d'énormes mortalités avant l'éclosion. Les caractéristiques sont : diarrhée blanchâtres, l'inappétence et les poules ne boivent pas.

Les infections parasitaires

- **Coccidiose** : Maladie parasitaire dont les caractéristiques sont : la diarrhée hémorragique et l'amaigrissement. On la traite avec les coccidiostatiques.
- **Verminose** : Elle est caractérisée par la toux. Les poules ont une odeur désagréable avec une diarrhée liquide.

Maladie carencielles

Ces types de maladie sont causés par la carence des aliments, le surpeuplements, l'atmosphère chaude et insuffisance du matériel. On peut citer : cannibalisme, la déformation des pattes, pertes de plumes, etc.

Les mesures à prendre

La vaccination, la correction de l'alimentation, le respect des règles d'hygiène et le traitement rapide des cas dépistés sont des principales mesures à prendre pour faire face aux maladies qui attaquent les poules pondeuses.

Les dix points suivants indiquent les mesures à prendre :

1. Dératiser (éliminer les rats) ;
2. Désinfecter les parcours et les locaux ;
3. Préparer un poulailler avant l'arrivée des animaux ;
4. Séparer les espèces ;
5. Constituer des bandes de même âge ;
6. Renouveler les litières ;
7. Nettoyer chaque jour les récipients ;
8. Créer une infirmerie pour soigner et séparer les volailles malades ;
9. Les observer régulièrement ;
10. Enfin, adapter abreuvoirs et mangeoires à chaque espèce. (KITIYI, 2007)

3 Revue empirique

En matière de production avicole, il en a deux modes : il y a l'aviculture traditionnelle et l'aviculture moderne. Ce dont nous parlerons et qui a mis en place des organisations jusqu'à aboutir à l'interprofession, c'est l'aviculture moderne. Il s'agit de la production des œufs de table et de la viande de la volaille. Par rapport à la production, la filière avicole a connu un premier boom vers les années 80. Elle a connu un autre boom vers 2004 et 2005 après deux ou trois crises successives relatives aux intrants et à la grippe aviaire. C'est à partir de ce deuxième boom que les gens ont commencé par investir dans la filière avicole. Il y a eu des opérateurs économiques qui se sont intéressés à la filière ainsi que certaines personnes qui opéraient dans l'informel. Ainsi, à partir de 2006, le gouvernement a pris ses responsabilités en mettant en place un programme d'appui au développement de l'aviculture moderne (PADAM). C'est ce programme qui a donné un nouvel élan à la production et de l'enthousiasme aux aviculteurs. En 2007, il y a eu un premier recensement qui a révélé qu'il y avait 355 exploitants avicoles répartis sur toute l'étendue du territoire national avec un effectif total de têtes de volailles qui pouvait être estimé à 800.000 avec un peu moins de 600.000 têtes de poules pondeuses : plus de 51% dans l'Atlantique, plus de 25% dans l'Ouémé-Plateau et le reste dans le centre et le nord du Bénin. Cet élan a été donc maintenu. C'est ainsi qu'en 2010, on est passé à 900.000 têtes de volailles avec plus de 700.000 têtes de poules pondeuses. Cette tendance a été maintenue jusqu'en 2013 où nous avons enregistré plus de 1.200.000 têtes de volailles avec au moins 950.000 têtes de poules pondeuses. Toujours est-il que cela ne suffit pas pour combler les attentes des potentiels consommateurs si on se réfère au nombre de consommateurs relevé par la Fao et un certain nombre d'institutions. C'est ce que nous pouvons retenir en termes de production. Ce boom a impulsé aussi la prise de conscience des acteurs qui ont commencé par s'organiser. Il faut donc mettre en place des organisations professionnelles afin de mieux structurer la filière.

Ainsi, à partir de 2007, un certain nombre d'organisations professionnelles ont commencé par se mettre en place. C'est ainsi que l'Union nationale des aviculteurs professionnels du Bénin (Unap-Bénin) a été créée le 8 octobre 2008. Cette organisation regroupe les éleveurs à la base. Et elle représente le maillon fort de la filière. Il y a eu l'Association nationale des fabricants d'aliments qui a été aussi mise en place. Il y a eu également l'Association nationale des prestataires de services vétérinaires en aviculture moderne. Il y a eu aussi l'Association des fournisseurs des poussins d'un jour. Nous pouvons aussi citer l'Association nationale des importateurs de produits vétérinaires et l'Association des distributeurs des œufs de table et de

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin. »

la viande de volaille. A partir de 2009, une concertation a commencé au niveau de ces différentes associations pour mettre en place la faîtière de la filière, c'est-à-dire l'interprofession qui va constituer la véritable plate-forme de discussion entre acteurs afin de résoudre les problèmes transversaux de la filière pour aller vers le développement. C'est ainsi que ces concertations ont abouti à la mise en place de l'interprofession de l'aviculture du Bénin (Iab) le 8 octobre 2011. Nous nous sommes structurés pour qu'on sache qu'à côté du coton, il y a une filière qui s'organise pour apporter sa part à la croissance de l'économie nationale. En matière de faîtière, nous sommes la deuxième du secteur agricole au Bénin après la filière coton. La différence est que c'est le privé lui-même qui s'est organisé jusqu'à mettre en place l'interprofession de l'aviculture du Bénin. Il ne reste que les accompagnements de l'administration et des partenaires pour aller de l'avant. En termes d'organisation, c'est ce qu'on peut dire.

Par rapport à l'économie, à partir du moment où l'organisation a commencé par se mettre en place, on s'est rendu compte, après plusieurs études menées par la direction de l'élevage, le PADAM et le ministère de l'agriculture, que l'aviculture apporte 0.4% au Pib entre 2009 et 2010. Vous pouvez dire que ce taux est faible, mais à y voir de près, c'est beaucoup. Il faut donc travailler pour aller de l'avant parce que c'est une filière où il y a beaucoup de niches d'affaires, car au-delà de toutes les associations d'acteurs que j'ai citées, il y a des corps de métiers et au fur et à mesure que la production est boostée en amont, tout bouge, car, c'est une chaîne donc, tout se suit. Actuellement, les éleveurs consomment 40 à 45.000 tonnes de maïs par an, vous voyez que c'est aussi "un boosteur" de production de maïs. C'est vrai qu'on souhaite avoir du maïs jaune, mais à défaut, on fait avec le maïs blanc. Nos plaidoyers ont fait que de plus en plus, il y a des gens qui produisent du maïs jaune. Nous utilisons aussi le soja et le tourteau de coton dans l'alimentation des volailles. Il y a beaucoup de corps de métiers qui peuvent se développer à partir de l'aviculture. Quand on a une filière comme ça, on ne peut que se dévouer à l'organiser pour qu'elle apporte une contribution à la création d'emplois et à la croissance économique. L'ambition de l'Iab aujourd'hui est de doubler la production de volailles d'ici à trois ans car, il y a un déficit à combler au plan national. Il y a aussi une opportunité à saisir, celle de faire de la viande de volailles puisqu'on n'en fait pas assez compte tenu de certaines contraintes que cela implique. En 2010, la filière avicole a créé 1.800 emplois directs et plus de 3.200 emplois indirects. A partir d'un mémorandum élaboré cette année, nous avons enregistré 3.500 emplois directs et 7.000 emplois indirects. Si nos projections se confirmaient à partir des accompagnements, toutes ces statistiques vont doubler d'ici quelques

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin. »

années, c'est une résorption du problème de l'emploi. Si nous travaillons beaucoup pour asseoir une bonne filière avicole, il y a de matière à apporter à l'économie nationale.

Les récentes études réalisées sur l'aviculture au Bénin, C. Chrysostome et E. Sodjinou (2005) ; Sodjinou *et al.* (2007) ; FAO (2009) ; PNUD(2009) montrent qu'après quelques années de mise en œuvre de la Politique et des Stratégies Avicole (PSA), les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes. Cette mauvaise performance de l'aviculture moderne serait due non seulement à la cherté du maïs (principale matière première utilisée dans la production de provende) ; à la mauvaise application des normes d'élevages mais aussi à la maladie du Gumboro qui a occasionné d'importants dégâts dans les élevages. De plus, selon Sodegla H. et Onibon P. (2005) et Fanou U. (2006), cela serait aussi dû à la baisse de motivation chez les aviculteurs modernes suite aux effets négatifs des importations de produits de volaille ; la non disponibilité d'un système pérenne de collecte de données fiables pour la maîtrise d'indicateurs de développement de la filière ; La faible spécialisation par axe de la filière (producteurs de poussins, fournisseurs d'intrants, fabricants d'aliments, commerçants des produits avicoles, etc.) ; la non visibilité de l'accompagnement de l'État dans la promotion de la filière (Rapport général de la table ronde des acteurs de la filière avicole du Bénin, tenue les 15 et 16 novembre 2013 à Cotonou).

Cette situation, comme l'ont signalé Chrysostome et Sodjinou (2005) et Sodjinou *et al.* (2007), montre que l'aviculture moderne béninoise serait peu compétitive par rapport aux produits de volaille importés. Par contre, l'aviculture traditionnelle est relativement plus compétitive que l'aviculture moderne (Cordel 2003), Chrysostome et Sodjinou (2005). Ces appréciations de la compétitivité de l'aviculture béninoise sont cependant restées assez qualitatives. C'est donc pour combler ce vide que Dr. Boya André ABOH et Ir. Epiphane SODJINOU (PAPA) ont initiée leur étude afin de quantifier le degré de compétitivité des élevages avicoles existant pour la production des œufs en 2009.

Paragraphe 2 : Cadre méthodologique de l'étude

La méthodologie étant un élément privilégié de toute entreprise de recherche, elle trace la procédure que nous avons suivie. Dans cette partie, on abordera successivement la phase de documentation, le choix de la zone d'étude, des échantillons, des techniques de collecte des données et des outils d'analyse des données. La présente étude s'est effectuée dans la commune d'Abomey-Calavi, sur deux fermes différentes ferme A et ferme B.

2.1 Présentation du cadre de l'étude

La commune d'Abomey-Calavi est située dans la partie sud de la République du Bénin et du département de l'Atlantique. C'est la commune la plus vaste du département de l'Atlantique dont elle occupe plus de 20%. Elle compte neuf (09) arrondissements et soixante-dix (70) villages et quartiers. Elle a une superficie de 539 Km² et limitée au Nord par la commune de Zè, au Sud par l'océan Atlantique, à l'Est par les Communes de Sô Ava et de Cotonou et l'Ouest par les communes de Tori-Bossito et de Ouidah. Zoundja est le 20^e village de l'arrondissement d'Abomey-Calavi centre.

La ferme A comme on l'a nommé, est une ferme agro-pastorale. Cette ferme est une exploitation où l'on pratique l'aviculture et le porciculture. Elle est, pour une autosuffisance alimentaire, une initiative de Mr Christian HOUENON à Zoundja, un village de l'arrondissement d'Abomey-Calavi centre. En effet, elle est organisée de telle sorte qu'elle comprend deux modules, un module administratif et un module de production. Le module administratif est composé de trois bâtiments indépendants l'un de l'autre: le bloc de la direction et commercial ; le bloc résidence et le magasin. Le module de production comporte cinq (05) bâtiments dont deux porcheries et trois poulaillers.

Un grand poulailler de 28,20 m sur 10 m ; un poulailler de 24,50m sur 6,95m ; un poulailler de 19,20m sur 7m ; une porcherie de 24,30m sur 7m ; une porcherie de 22,24m sur 5m.

La ferme B est aussi une ferme agro-pastorale située à la rive droite sur la route de FINAFA à un 2 kilomètres de la ferme A. Cette dernière est une œuvre de Mr Salaou Mouhamed. Son objectif comme l'indique la devise de l'entreprise : est de freiner la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur. En effet, elle est organisée de telle sorte qu'elle comprend un module pour le bloc résidence et le magasin et deux poulaillers de 18m sur 6m. La ferme B est une structure au sein de laquelle se pratique l'activité avicole. A cet effet, le producteur a mis en place un organe composé de : un directeur général et technique; un commercial et la main d'œuvre. Le choix de cette zone se justifie pour plusieurs raisons : le climat qui est favorable ; l'existence de réseau de communication, d'électricité et de l'eau.

2.2 Définition des variables dépendantes et indépendantes

Variables dépendantes

La variable dépendante de notre étude est : la marge nette de production d'œuf (rentabilité) dans la production des œufs; qui est une variable continue.

**« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune
d'Abomey-calavi au Bénin.»**

Variables indépendantes

Les variables indépendantes retenues dans le cadre de cette étude sont regroupées dans le tableau N°6. Ces variables sont les facteurs qui stimulent la rentabilité de la production d'œufs.

Tableau 6 : La liste des variables indépendantes

Les variables indépendantes	Types de variables
Le choix de la race	Binaire
La technique d'élevage	Binaire
Alimentation du cheptel	Continue
La position géographique du poulailler	Binaire
La disponibilité de l'eau en plein temps	Binaire
Nombre de main d'œuvre	Continue
Rémunération de la main d'œuvre	Continue
Le suivi sanitaire	Binaire
Nombre d'abreuvoir	Continue
Nombre de mangeoire	Continue
La baisse des valeurs des actifs de production	Binaire
Litière	Binaire
Autres activités	

Source : Enquêtes de terrain, 2016

2.3 Méthode de collecte des données

La collecte des données s'est faite en deux phases séquentielles que sont: la phase de la revue documentaire et la phase exploratoire sur les fermes.

2.3.1 Phase de documentation

La revue documentaire constitue la base de toute étude scientifique. Elle consiste à identifier et à consulter des ouvrages, revues et articles disponibles qui révèlent une certaine pertinence pour notre étude. A cet effet, nous avons exploité plusieurs centres de documentations et bibliothèques des structures à savoir : le Centre Régional pour la Promotion Agricole (CeRPA), la Faculté des Sciences Agronomiques(FSA), la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG), Bibliothèque Centre de Documentation (BIDOC), la bibliothèque de l'Institut Nationale des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB). De même, l'internet a été d'une grande utilité pour cette phase et pour toute l'étude en général. Ensuite,

nous nous sommes servis du différent développement préalablement fait dans les anciens mémoires et études réalisées. Nous avons consulté les cours portant sur l'analyse de la rentabilité économique.

2.3.2 Phase exploratoire

Les données recueillies à l'aide d'un guide d'entretien vont nous permettre d'établir des tableaux, des graphes pour mieux analyser la rentabilité de la production des œufs. Elle nous permettra d'atteindre les objectifs fixés et d'obtenir les données nécessaires pour établir le bilan. Elles rassemblent les données sur les coûts de production, la marge nette, le produit brut du producteur des œufs.

2.3.3 Enquête approfondie

Cette phase a permis de collecter les données quantitatives et aussi de compléter les données qualitatives obtenues pendant la phase exploratoire sur la ferme A et sur la ferme B. A cet effet, des entretiens structurés ont été réalisés à l'aide du questionnaire. Ce sont essentiellement des données primaires. Elles concernent les quantités et les prix des intrants (inputs) et du produit final (œuf, poule reformée) qui sont l'output.

2.3.4 Méthode et outils d'analyse.

Il sera question ici d'aborder les indicateurs de ratio, les variables qui seront nécessaires à cet effet et de préciser les sources des informations. Pour tester les hypothèses formulées et atteindre les objectifs fixés, différents outils et méthodes d'analyses ont été utilisés pour décrire les caractéristiques des fermes avicoles.

Les données ont été enregistrées dans le logiciel Excel 2013 et Word 2013. Le logiciel Excel nous a permis de faire nos calculs tels que : le coût de production; le produit brut animal ; la marge brute ainsi que la marge nette.

2.3.4.1 Estimation de la main-d'œuvre utilisée

Deux types de main-d'œuvre sont utilisés dans la production des œufs sur les deux fermes. Il s'agit de la main-d'œuvre familiale (MOF) et de la main-d'œuvre salariée (MOS). Les quantités de main-d'œuvre utilisées ont été estimées grâce aux enquêtes quantitatives. Les données d'enquête utilisées à cet effet ont permis d'avoir des informations sur les coûts, le nombre de personnes et la durée de travail.

La main-d'œuvre totale (MOT) pour une opération donnée est égale à la somme de MOF et de MOS. Pour la production des œufs, la main-d'œuvre totale est égale à la somme de la main-d'œuvre de toutes les opérations effectuées durant le cycle de production. Enfin, pour

l'estimation du coût de la main-d'œuvre, au niveau des deux fermes d'enquête, des données ont été collectées sur les rémunérations mensuelles de main-d'œuvre.

2.3.4.2 Estimation des amortissements

Pour l'amélioration des équipements, afin d'être aussi précis que possible dans l'estimation de l'amortissement des différents outillages utilisés dans la production avicole, on procèdera de la manière suivante :

Pour chaque type d'outil, matériel ou infrastructure il sera estimé le nombre, la durée de vie probable, le prix unitaire et le temps d'utilisation pour la production des œufs ou le cycle de production.

L'amortissement des équipements ou des outillages sera calculé à partir de la formule suivante :

$$Am_i = \frac{N_i * P_u}{D_i} * C_p \quad \text{Avec :}$$

Am_i : l'amortissement individuel des équipements considérés ;

N_i : La quantité ;

P_u : le prix unitaire ;

D_i : la durée de vie de l'équipement ;

C_p : Cycle de production.

2.3.4.3 Calcul du coût de production

Dans le calcul des coûts de production, on additionne tous les coûts liés à la production. Les coûts sont répartis de la manière suivante:

- Les coûts spécifiques ou coûts variables (par ex. alimentation, suivie sanitaire, charges salariales): Ils sont spécifiquement liés à la production et se laissent facilement répartir. En règle générale, ils génèrent également des dépenses effectives.
- Les charges de structure ou coûts fixes (coûts des bâtiments et des installations, rétribution du travail): Ils contiennent également des coûts calculés n'engendrant pas de dépenses effectives comme par ex : les intérêts sur le capital propre et la rétribution pour le travail de la main d'œuvre.

2.3.4.4 Méthode d'estimation des quantités physiques et des prix des intrants

Les coûts de production ont été obtenus à partir des quantités physiques des différents inputs et de leurs prix. Les différents éléments entrant en ligne de compte pour l'estimation du coût de production sont : l'alimentation, le suivi sanitaire, les dépenses en fourniture, la charge salariale, achats des animaux, les équipements et petit matériels.

2.4 Calcul des résultats économiques

Afin d'apprécier la performance économique de la production des œufs au sein de la ferme A et celle de ferme B, quelques indicateurs économiques seront calculés. Les indicateurs sont résumés dans la technique d'analyse des données et sont calculés pour un poulailler de 1000 têtes de sujets :

Technique d'analyse des données

❖ Pour tester l'hypothèse n°1, l'instrument d'analyse proposé est le suivant :

Ratio avantage-coût (R_{ac})

$$R_{ac} = \frac{MB}{CVM} \quad \text{avec MB : Marge brute et CVM : Coût Variable Moyen.}$$

Rémunération du capital (Rém_c)

$$Rém_c = \frac{\text{Revenu monétaire}}{\text{Capital investi}}$$

Cout variable(CV)

Les éléments qui composent le cout variable sont :

- **CV1** : Alimentation; **CV2** : Suivi sanitaire ; **CV3** : Dépenses en fourniture ; **CV4** : Achat des animaux ; **CV5** : Charge salariale.

Soit

$$CV = \sum_{k=1}^5 CV_k$$

Cout variable moyen(CVM)

$$CVM = \frac{1}{N} \sum_{k=1}^5 CV_k$$

Cout fixe (CF) : amortissement des matériaux

Les éléments du cout fixe sont :

- **CF1**: poulailler ;
- **CF2**: mobilier de bureau ;
- **CF3**: Clôture;
- **CF4**: Installation électrique ;
- **CF5**: abreuvoir ;
- **CF6**: mangeoire ;
- **CF7**: pondoirs ;
- **CF8**: Boite a dissection ;
- **CF9** : peson;
- **CF10**: pelle ;

- **CF11:** sceaux ;
- **CF12:** thermomètres;
- **CF13:** groupe électrique ;
- **CF14 :** brouette ;
- **CF15 :** moto ;
- **CF16 :** coupe-coupe ;
- **CF17 :** houe.

Soit :

$$CF = \sum_{k=1}^{17} CF_k$$

Cout fixe moyen (CFM)

$$CFM = \frac{1}{N} \sum_{k=1}^{17} CF_k$$

Production Brute Animale (PBA)

PBA = SPA + SPV + (vente – achat de volaille) + (la valeur de la volaille à la fin – la valeur de la volaille au début d'exercice)

SPA : sous-produit autoconsommé

SPV : sous-produit vendu

Marge brute (MB)

$$MB = PBA - CV$$

Marge net (MN)

$$MN = PBA - CV - CF$$

Pour tester l'hypothèse n°2, l'instrument d'analyse proposé est la comparaison de la marge nette (MN) de la ferme A et la marge nette (MN) de la ferme A.

2.5 : Conditions de validation de l'hypothèse 1

H₁ : L'hypothèse sera :

- Validée si $Rac > 1$
- Non validée si $Rac < 1$
- Validée si $Rém_c > 1$
- Non validée si $Rém_c < 1$

2.6 Condition de validation de l'hypothèse 2

H₂ : L'hypothèse sera :

- Validée si MN de la ferme A > MN de la ferme B
- Non validée si MN de la ferme A < MN de la ferme B

CHAPITRE 3 : Présentation et analyse des résultats, validations des hypothèses et suggestions.

Ce chapitre se subdivise également en deux sections : La première aborde la présentation et analyse des résultats tandis-que la seconde aborde la validation des hypothèses et les suggestions.

SECTION I : Présentation et analyse des résultats

Cette section est consacrée au calcul de rentabilité économique de la ferme A et de la ferme B.

Paragraphe 1 : Calcul de la rentabilité économique de la ferme A et de la ferme B.

1.1 Présentation de l'évolution des éléments du compte d'exploitation

Commentaire :

L'analyse des tableaux montre que sur une période d'exploitation (18mois), le ratio avantage coût relatif au système de production est supérieur à 1. Ce qui montre que l'exploitant dégage une marge brute bénéficiaire malgré les coûts de production.

1.1.1 Détermination des amortissements (CF) de la ferme A et de la ferme B.

Les amortissements des différents matériels utilisés dans la production des œufs sont résumés dans le tableau N° 7. L'amortissement des matériels ou infrastructures sont déterminés en fonction de nombre (N_i), la durée de vie probable (D_i), le prix unitaire (PU) et le temps d'utilisation pour la production des œufs ou le cycle de production (C_p). L'analyse de ce tableau montre que la ferme A dépense en amortissement un montant de 564297F CFA par cycle de production tandis que la ferme B dépense en amortissement un montant de 313090F CFA par cycle de production. L'amortissement de la ferme A est supérieur à celui de la ferme B. Cette différence est due l'absence de certains matériels tel que le peson ; le thermomètre ; brouette et moto.

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin. »

Tableau 7 : Tableau des amortissements

Matériels et Infrastructures	FERME A						FERME B						CP
	PU	Ni	VT	Di	Taux en %	Ami	PU	Ni	VT	Di	Taux en %	Ami	
Poulaillers	400000	1	400000	15	6,7	39960	320000	1	320000	15	6,7	31968	1,5
Mobilier de bureau	30000	1	30000	15	6,7	2997	25000	1	25000	15	6,7	2497,5	1,5
Clôture	600000	1	600000	15	6,7	59940	500000	1	500000	15	6,7	49950	1,5
Installation électrique	2000000	1	2000000	15	6,7	199800	1000000	1	1000000	15	6,7	99900	1,5
Abreuvoirs	4500	40	180000	5	20	54000	4500	35	157500	5	20	47250	1,5
Mangeoires	4000	40	160000	5	20	48000	4000	35	140000	5	20	42000	1,5
Pondoirs	5000	5	25000	5	20	7500	5000	4	20000	5	20	6000	1,5
Boite de dissection	25000	1	25000	4	25	9375	25000	1	25000	4	25	9375	1,5
Peson	12000	1	12000	5	20	3600							
Pelle	3000	2	6000	4	25	2250	3000	1	3000	5	20	900	1,5
Sceaux	4500	2	9000	4	25	3375	4500	2	9000	3	33	4499,5	1,5
Thermomètres	4000	4	16000	4	25	6000							
Groupe électrique	40000	1	40000	5	20	12000	45000	1	45000	5	20	13500	1,5
Brouette	7500	1	7500	5	20	2250							
Moto	360000	1	360000	5	20	108000							
Coupe-coupe	1500	2	3000	2	50	2250	1500	2	3000	2	50	2250	1,5
Houe	2000	2	4000	2	50	3000	2000	2	4000	2	50	3000	1,5
Total			3877500			564297	1978000					313090	

Source : Résultat de nos calculs/ Enquêtes de terrain, 2016

1.1.2 Détermination de charge d'exploitation (CV) de la ferme A et de la ferme B.

Cette rubrique concerne l'achat des animaux, l'alimentation, le suivi sanitaire, la charge salariale et les fournitures (électricité, bureau, déplacement, etc.)

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin. »

Achat des animaux

Les deux fermes ont payé en quantité **1000** poussins qui ont coûté **850000 FCFA** par ferme.

Tableau 8: Cout d'achat des animaux (des deux fermes)

Désignation	Quantité	Prix	Prix total
Poussin d'un jour	1000	850	850000
Total			850000

Source : Résultat de nos calculs/ Enquêtes de terrain, 2016

1.1.3 Alimentation de la ferme A et de la ferme B.

Tableau N° 9 présente le coût d'alimentation des deux fermes. La valeur de l'aliment est obtenue en tenant compte des différentes étapes de croissance de l'animal. L'analyse de ce tableau montre que le coût d'alimentation de l'étape poussin des deux fermes est de 700000F. Les coûts d'alimentation de l'étape poulette et de l'étape pondeuse sont respectivement de 1440000F et 1034000F sur la ferme A et de 1410000F et 1012000F sur la ferme B. Le coût d'alimentation durant le cycle de production sur la ferme A est de 3174000F et celui de la ferme B est de 3122000F dont la dépense en alimentation de la ferme A est supérieure à celle de la ferme B. Les deux fermes ont débuté leur exploitation avec 1000 poussins. A l'étape poulette la ferme enregistre 40 mortalités tandis que la ferme B enregistre 60. De même les deux fermes ont enregistré 20 mortalités à l'étape pondeuse ce qui fait au total un enregistrement de 60 mortalités sur la ferme A contre 80 sur la ferme B. Cette différence est due au manque de maîtrise de l'alimentation sur la ferme B qui a engendré à son tour les différences entre les coûts en alimentation

Tableau 9: Coût de l'alimentation des deux fermes.

Etapes	FERME A					FERME B				
	Effs	Als/sujet en kg	PU/kg	Q A	PT	Effs	Als/sujet en kg	PU/kg	Q A	PT
Etape poussin	1000	2	350	2000	700000	1000	2	350	2000	700000
Etape poulette	960	5	300	4800	1440000	940	5	300	4700	1410000
Etape pondeuse	940	4	275	3760	1034000	920	4	275	5680	1012000
Total					3174000					3122000

Source : Résultat de nos calculs/ Enquêtes de terrain, 2016

1.1.4 Suivi sanitaire des deux fermes

Ici il faut prévoir par sujet 165F CFA du démarrage jusqu' à la fin de ponte. Donc pour 1000 sujets, il faut 165000F CFA. De même pour les 960 poulettes de la ferme A, il faut 158400F CFA contre 155100F CFA pour les 940 poulettes de la ferme B. A l'entrée en ponte jusqu'à la fin du cycle, il faut 156600F CFA pour les 940 de la ferme A contre 153268FCFA POUR LES 920 de la ferme B. La charge sanitaire revient donc à **480000F CFA** pour la ferme A contre **473368FCFA** pour la ferme B.

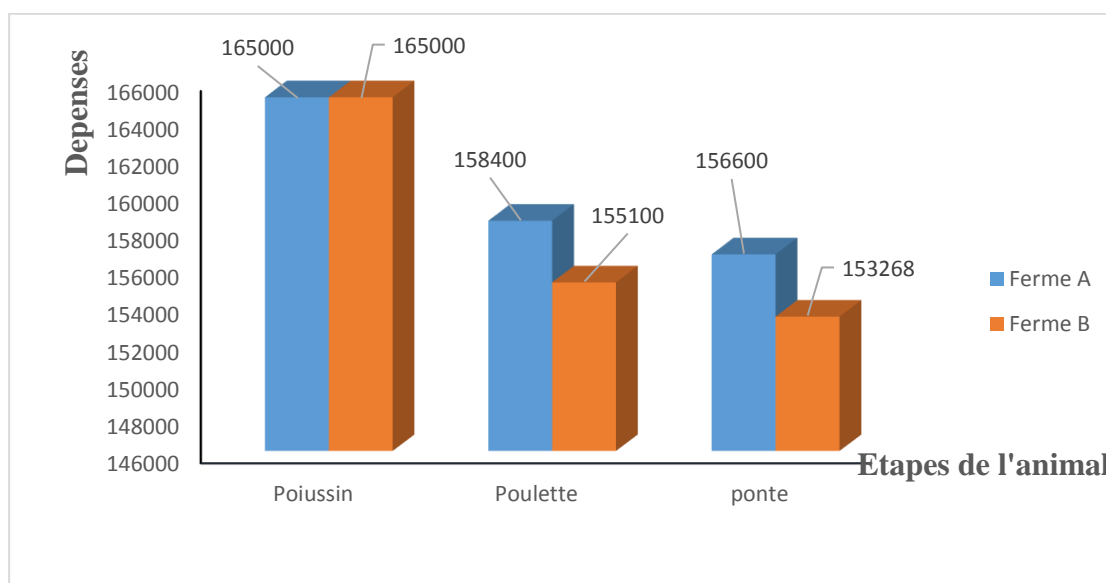


Figure 1 : Suivi Sanitaire

1.1.4 Coût de production de la ferme A et de la ferme B.

L'analyse du Tableau N°10 permet d'expliquer les différentes charges des deux entreprises. Il prend en compte le coût variable, coût variable moyen, le coût fixe et coût total de production.

Ainsi, il ressort de l'analyse du tableau que les coûts de production varient d'une ferme à une autre. Ils sont respectivement de **12138497 FCFA** chez la ferme A et de **10555458 FCFA** chez la ferme B. L'analyse de ce tableau montre que le coût total variable est plus élevé sur la ferme A que la ferme B. Cette différence se justifie par le fait que la ferme A dépense plus pour l'achat en alimentation et pour la rémunération de la main d'œuvre pour l'entretien des animaux (alimentation, entretien). Vu l'importance de suivi sanitaire pour la lutte contre les attaques parasitaires (Gumboro; Bronchite infectieuse; Newcastle; Salmonellos; Coccidiose;

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin. »

Verminose), on ne note pas une grande différence. La main d'œuvre salariée est respectivement de 4140000FCFA sur la ferme A et de 3420000F CFA sur la ferme B. En ce qui concerne la part relative en % de chaque coût par rapport au coût totaux variables, l'analyse de ce tableau ressort que l'élément dominant dans le coût total variable est le coût de l'alimentation et la charge salariale. Il représente respectivement 27,42% et 35,76% sur la ferme A et 30,48% et 33,39% sur la ferme B du coût total variable. Ceci montre l'importance de l'alimentation et l'utilisation de la main d'œuvre dans la production des œufs sur les deux fermes. On pourra en déduire que l'investissement concentré dans ces deux charges variables influencent positivement la rentabilité économique de la production des œufs.

Tableau 10 : Tableau de coût de production

Désignation	FERME A		FERME B	
	Montant total	Part en %	Montant total	Part en %
Alimentation	3174000	27,42	3122000	30,48
Charge familiale	2700000	23,32	2160000	21,08
Charge salariale	4140000	35,76	3420000	33,39
Fournitures	230200	1,98	217000	2,11
Suivi sanitaire	480000	4,14	473368	4,62
Animaux	850000	7,34	850000	8,29
Total (CV)	11574200	100	10242368	100
CVM	2314840		2048473,6	
CF	564297		313090	
Coût de production	12138497		10555458	

Source : Résultat de nos calculs/ Enquêtes de terrain, 2016

1.1.5 Détermination produit brut animale(PBA) de la ferme A et de la ferme B.

Le résultat du tableau N°11 montre que le produit brut est plus élevé sur la ferme A. Il est de **19653000** FCFA contre **16218000** FCFA sur la ferme B. Cela peut s'expliquer par le fait que sur la ferme A, le producteur investit plus dans l'alimentation et la charge salariale ainsi que le suivi sanitaire pour améliorer le rendement. Quant à la vente de Litière et des œufs, la comparaison montre qu'elles ne sont pas égales dans les deux fermes. La vente de litière est de 125000 FCFA sur la ferme A et de 100000 FCFA sur la ferme B et la vente des œufs est de 17370000 FCFA sur la ferme A et de 14094000 FCFA sur la ferme B. Ce qui s'explique par le fait que la première ferme produit plus des œufs plus que la seconde ferme. Sur la ferme A, le prix de vente à la réforme est de 2068000 FCFA contre 16218000 FCFA sur la ferme B. Cette

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin. »

différence est due à des mortalités enregistrées sur la ferme B. La marge nette s'élève à 7424503 FCFA sur la ferme A et 5597910 FCFA sur la ferme B. De ces différents résultats, la marge de la ferme A est supérieure à celle de la ferme B. Il s'ensuit que le produit brut arrive à couvrir tous les coûts totaux de production (variables + fixes).

Tableau 11: Produit brut animale (PBA) de la ferme A et de la ferme B.

Indicateurs économiques	FERME A			FERME B		
	Valeur en FCA	Q	V sur 18 mois en FCA	Valeur en FCA	Q	V sur 18 mois en FCA
SPA+SPV (litière)	2500f/SAC	50	125000	2500f/SAC	40	100000
Vente d'œufs	1800/plateau	9650 plateaux	17370000	1800/plateau	7830 plateaux	14094000
Prix à la réforme	2200f	940	2068000	2200f	920	2024000
PBA			19653000			16218000
CV			11574200			10307000
CF			564297			313090
Marge brute (MB)			7988800			5911000
Marge nette (MN)			7424503			5597910

Source : Résultat de nos calculs/ Enquêtes de terrain, 2016

1.1.6 Le ratio avantage coût et le ratio de la rémunération du capital investi.

Ce tableau montre que Le ratio avantage coût est supérieurs à 1 (**3,5 >1**), ce qui montre que l'exploitant dégage une marge brute bénéficiaire malgré les coûts de production. On pourra en déduire qu'une augmentation de 10% des coûts de production, toute chose étant égale par ailleurs, implique une augmentation de 35% de la marge brute. En ce qui concerne la rémunération du capital avec le système de production, elle est supérieure à 1 égale à 1.61, ce qui montre que si l'exploitant investi 100f dans la production des œufs, il ferait un profit de 61f sur le capital. La production des œufs est par conséquent une activité qui rémunère mieux le capital.

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin. »

Tableau 12: Ratio avantage coût et le ratio de la rémunération du capital investi.

Intitulé	Valeurs en FCFA
MB	7988800
CVM	2314840
Ratio-avantage coût	3,45
Revenu monétaire (PBA)	19563000
Capital investi (CT)	12138497
ratio de rémunération du capital investi (Rém)	1,61

Source : Résultat de nos calculs/ Enquêtes de terrain, 2016

Paragraphe 2 : Détermination des résultats

Tableau 13: Résultats des synthèses

Synthèses		
Ratios et rémunération	Valeurs	Observations
Rac	3,45	Rac>1
REMC	1,61	REMC>1

Conclusion partielle

La production des œufs est économiquement rentable. Ce qui confirme alors l'hypothèse 1 de notre étude.

2.1 Analyse comparative de la marge nette des deux fermes

Cette partie est consacrée à l'analyse profonde des comptes d'exploitations de la ferme A et celle de la ferme B. La plus rentable des deux activités sera déterminée en comparant les marges dégagées au cours des analyses d'étude.

Tableau 14: Synthèse des résultats

Synthèses		
Marge nette	Valeurs	Observations
Marge nette de la ferme A	7424503	MM _C >MN _X
Marge nette de la ferme B	5597910	

Source : Résultat de nos calculs/ Enquêtes de terrain, 2016

Au niveau de la ferme A, l'analyse du tableau N°14 révèle que pour la production des œufs la marge tirée est de **7424503F CFA**. Par contre au niveau de la ferme B, elle est de **5597910F CFA**. Ceci permet de remarquer qu'il y a une importante différence entre la marge tirée de la ferme A et celle tirée de la ferme B. La rentabilité économique de la production d'œuf sur la ferme A est rentable à celle de la ferme B.

Conclusion partielle

L'évaluation de la rentabilité de la production des œufs montre que la rentabilité économique de la ferme A, est meilleure à celle de la ferme B. Ce qui confirme alors l'hypothèse 2 de notre étude.

SECTION II : La validation des hypothèses et les suggestions.

Paragraphe 1 : La validation des hypothèses

1.1 La validation des hypothèses.

La rentabilité est la possibilité qu'à l'entreprise de rémunérer de manière adéquate et permanente les différents facteurs de production tout en assurant sa stabilité économique et financière. Les hypothèses ci-dessous ont été formulées dans le but d'atteindre notre objectif.

H₁ : la production des œufs est économiquement rentable.

H₂ : la rentabilité économique de la ferme A est meilleure à celle de la ferme B.

Des conclusions partielles tirées de l'analyse des comptes d'exploitations et des à différents tableaux évalués, nous pouvons conclure que les hypothèses H1 et H2 sont validées. Il s'ensuit que la production des œufs dans l'exploitation avicole de la ferme A est une activité rentable économiquement et financièrement et qui rémunère mieux le capital. Mais quand à la comparaison, la rentabilité économique de la ferme A est meilleure celle de la ferme B.

Paragraphe 2 : Les suggestions.

Au terme du diagnostic effectué, il ressort que les fermes sont confrontées à certains problèmes qui sont : l'entassement des poussins, l'incompétence des ouvriers, le non-respect des périodes de vaccination et le coût élevé des matières premières. Cet état de chose agit sur la rentabilité de la production des œufs. Sur la base des compétences acquises, nous pouvons formuler quelques suggestions.

2.1 A l'endroit de la ferme

- ✓ Décentraliser les unités de prise de décisions dans la ferme,
- ✓ Prendre des mesures pour acquérir les matières premières en période d'abondance,
- ✓ Respecter rigoureusement les règles techniques de productions avicoles.

2.1 A l'endroit de l'Etat

- ✓ Diminuer ou subventionner le prix des poussins d'un jour afin de d'encourager les aviculteurs à optimiser la production des œufs,
 - ✓ Créer des centres et industries de transformations avicoles locales pour éviter les pertes lourdes des aviculteurs ;
 - ✓ Œuvrer pour la création d'une banque agricole ;
 - ✓ Réduire les taxes sur les intrants et les équipements importés.
 - ✓ Sensibiliser les producteurs d'œufs sur l'avantage de l'activité ;
- Accorder un accès facile des producteurs aux crédits.

Conclusion

Au Bénin, des milliers de personnes affectées par la pauvreté en milieu rural élèvent des animaux pour se nourrir et pour améliorer leur revenu. Soutenir le secteur de l'élevage revient à mettre en œuvre des conditions favorables pour encourager l'insertion des jeunes dans ce secteur qui se révèle comme un levier important de développement économique.

La présente recherche s'est concentrée sur l'analyse de la rentabilité de la production des œufs au Bénin. Elle a pour objectif spécifique la détermination la rentabilité économique de la production des œufs et l'évaluation de la rentabilité économique de la production des œufs ferme A à celle de la ferme B. Pour atteindre ces objectifs, des hypothèses ont été formulées. L'analyse de la rentabilité économique a révélé que la production des œufs est une activité rentable. On ne constate également que la rentabilité économique de la production des œufs sur la ferme A est meilleure à celle de la ferme B. Cette variation de la rentabilité est due à la non maîtrise des différentes techniques ou méthodes de la production avicole (quantité de provende nécessaire à chaque étape, suivie sanitaire, la rémunération salariale) sur la ferme B.

Ce stage de fin de formation que nous avons effectué sur ces deux fermes à zoundja nous a été bénéfique. Il a été en effet une réelle opportunité saisie pour acquérir des connaissances pratiques relatives aux différents processus à suivre lors de la production des œufs.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- **Barreau J. et Delahaye J.** (2000). Contribution à l'amélioration de la situation financière d'une entreprise, 11p.
- 2- **Chia E. et al,** (2006). Permanence de l'exploitation agricole familiale, 14p.
- 3- **Cochet H. et Devienne S.** (2006). Origine et actualité du système agricole, 42p.
- 4- **Deaton A.** (2012). Situation économique et sociale, 46p.
- 5- **Sodjinou, E. et Boya, A. A.** (2009). Etude de la Compétitivité des Systèmes Traditionnel et Moderne d'Élevage de la Volaille au Bénin, 94p.
- 6- **Fanou A.** (2006). Revue du secteur avicole cas du Bénin, 37p.
- 7- **Kitiyi I.** (2007). Cours d'aviculture, 58p.
- 8- Michel V, Arnould C, Mirabito L, Guémené D, (2007). Réglementation Bien-être sur l'élevage des poules pondeuses 1999/74/CE, 12p.
- 9- **MAEP** (Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, 2008). Plan stratégique de relance du secteur agricole au Bénin. République du Bénin, Cotonou, 117p.
- 10- **Onibon P. et Sodegla H.** (2005). Etude de la sous-filière « aviculture moderne » au Bénin. Rapport final. DPP/MAEP – PAIMAF, 141p.
- 11- **Onibon P. et Sodegla H.** (2005). Rapport étude aviculture moderne au Bénin, 69p.
- 12- **Quenum V.** (2015). Economie rurale et gestion des exploitations agricoles ; cours de la licence 3 FASEG/UAC spécialité EGEA, 55p.
- 13 **IAB** (2013) Rapport général de la table ronde des acteurs de la filière avicole du Bénin. *Tenue les 15 et 16 novembre 2013 à Cotonou*, 79p.
- 14- **Raulet G.** (1987). Analyse de la structure financière et de la rentabilité, 61p.
- 15- **Sofo M.** (2006). Installation d'une ferme avicole moderne dans la localité de Niamey au Niger, 112p.
- 16- **Fabre P.** Techniques de conduite des élevages de poules pondeuses et de consommation, 64p.
- 17- **Thibault M.** (2007). Maison des sciences économiques, 48p.
- 18- **Youbi N.** (2009) Conduite de l'élevage avicole cas de la poule pondeuse dans le souf, 55p.

ANNEXES

Annexe 1

Questionnaire d'enquête

Information sur le ménage du producteur

Nom de l'enquêteur.....Date de l'enquête de/...../...../ N° Fiche :.....

I- Généralités

Caractéristiques	Codes	Inscrire la réponse
1. Département (DEPART)	Inscrire le nom du département	
2. Commune (COMM)	Inscrire le nom de la commune	
3. Arrondissement (ARRON)	Inscrire le nom de l'arrondissement	
4. Village/quartier de ville	Inscrire le nom du village	
5. Nom de la ferme	Inscrire le nom	

II- Caractéristiques socio- démographiques de l'enquêté (généralité sur le producteur)

Caractéristiques	Codes	Inscrire la réponse
Nom et prénom du producteur (NENQ)	Inscrire la réponse	
Age du producteur (AGE)	Inscrire la réponse	
Sexe du producteur (SEX)	0= Femme ; 1= Homme	
Contact du producteur (CEN)	Inscrire la réponse	
Instruction (INST)	0= Non ; 1= Oui	
Statut matrimonial du producteur (STAM)	1=Marié, 2=Célibataire, 3=Veuf Veuve	
Taille de son ménage (TSM)	Le nombre d'individu pris en charge y compris lui-même.	
Activité principale (APRI)	Commerçant=0 ; Fonctionnaire=1 ; Artisans=2 ; Exploitant=3	
Combien de poulailler avez-vous ?	Inscrire la réponse	

Annexe 2

Information concernant la production

III- Amortissement

Désignations	Quantités	Prix Unitaire	Durée de vie
Immobilisation			
Poulaillers			
Mobiliers du bureau			
Clôture			
Installation électrique			
Equipement et matériels			
Abreuvoirs			
Mangeoires			
Pondoirs			
Boite de dissection			
Peson			
Pelle			
Sceau			
Thermomètres			
Groupe électrique			
Brouette			
Moto			
Coupe-coupe			
Houe			

IV- Compte d'exploitation (CV)

Alimentation

Etapes	Effectifs	Mortalités	Aliments/sujet en kg	Prix unitaire/kg	Prix total
Etape poussin					
Etape poulette					
Etape pondeuse					

« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune d'Abomey-calavi au Bénin.»

Dépenses en fournitures

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Bureau			
Savon			
Allumettes			
Pétrole			
Electricité			
Sacs de copeaux			
Sac de maïs			
Sacs de charbon			

Achat des animaux

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Poussin d'un jour			

Charge salariale

Personnel	Nombre	MOF	MOS	Salaires mensuel	Montant
Directeur					
Caissier					
Commercial					
Main d'œuvre familiale					
Main d'œuvre Salariale					
Gardien					

V- Tableaux de production d'œufs à la ponte

Questions	Inscrire la réponse
La quantité d'œuf journalière produite par une poule pondeuse	
La quantité d'œuf journalière produite par l'ensemble des poules pondeuses	
Le prix d'un plateau d'œuf	
Le nombre de plateau journalier	
Le cout total d'œuf vendu au cours du cycle de production	
La quantité de plateau d'œuf collectée au cours du cycle de production	
Le prix d'une poule à la réforme	
Le produit brute à la réforme	
Nombre de sac de fiente	
Prix d'un sac de fiente	

**« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune
d'Abomey-calavi au Bénin.»**

**VI - Estimation des facteurs qui stimulent la rentabilité économique de la production
des œufs.**

Questions	Codes	Inscrire la réponse
Le choix de la race	Nom=0 et Oui=1	
La technique d'élevage	Nom=0 et Oui=1	
Le suivi sanitaire	Nom=0 et Oui=1	
L'encadrement de l'aviculteur	Nom=0 et Oui=1	
La disponibilité de l'eau en plein temps	Nom=0 et Oui=1	
La position géographique du poulailler	Nom=0 et Oui=1	
La détermination de la main d'œuvre	Nom=0 et Oui=1	
La baisse du coût des infrastructures.	Nom=0 et Oui=1	

LISTE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	i
DEDICACE 1	ii
DEDICACE 2	iii
CERTIFICATION	iv
REMERCIEMENTS	v
Liste des Sigles et abréviations	vi
Liste des tableaux	viii
Liste des graphiques	viii
SOMMAIRE	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1: CADRE INSTITUTIONNEL.....	3
SECTION I : le cadre institutionnel de l'étude	3
1.1 Historique de CARDER actuel CeRPA	3
1.2 La localisation géographique de la structure de stage.....	5
1.3 Statut juridique du CeRPA / ATLANTIQUE- LITTORAL	5
1.4 Missions	5
1.5 Les ressources	6
1.5.1 Ressources Humaines.....	6
Paragraphe 2 : La structure organisationnelle	8
2.1 Structure organisationnelle du CeRPA Atlantique-Littoral	8
2.1.1 La Direction Générale	8
2.1.2 Le secrétariat particulier	8
2.1.3 Le secrétariat administratif	8
SECTION II : Déroulement de stage	8
Paragraphe 1 : les activités, les attributions du personnel, la relation entre les activités réalisées et les attributions, les apports de stage, les difficultés rencontrées et les solutions apportées.	9
1.1 Les activités du déroulement de stage	9
1.2 Attribution du personnel.....	9
1.3 Relation entre les activités réalisées et les attributions	9
1.4 Apports de stage	10
1.5 Difficultés rencontrées	10
1.6 Solutions apportées	11
Paragraphe 2 : Diagnostic général.....	11
2.1 Diagnostic des Forces et Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM).....	11

**« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune
d'Abomey-calavi au Bénin. »**

CHAPITRE 2: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE RECHERCHE	12
SECTION I : Problématique, objectifs, hypothèses, intérêt d'étude.	12
Paragraphe 1 : problématique.....	12
1.1 Problématique.....	12
Paragraphe 2 : Objectifs, Hypothèses et intérêt de l'étude	14
2.1 Objectif général	14
2.2 Objectifs spécifiques de recherche	14
2.3 Hypothèse de recherche	14
2.4 Intérêt d'étude	14
SECTION II : Revue de littérature et méthodologie de l'étude	15
Paragraphe 1 : Revue de littérature	15
1.1 Clarification conceptuelle	15
1.2 Généralités sur la notion de rentabilité.....	15
1.3 La rentabilité économique	16
1.4 Production des œufs de table au Bénin	17
2.1 La caractérisation des systèmes et sous-systèmes d'élevage de volaille.	18
2.1.1 Exploitation agricole	18
2.1.2 Aviculture.....	18
2.1.3 Poule pondeuse.....	19
2.1.4 La production avicole au Bénin	19
2.1.5 Généralités sur les différentes étapes de la production avicole.....	20
2.1.5.1 Etape poussin.....	20
2.1.5.1.1 Prophylaxie préparatoire et la réception des poussins d'un jour.	21
2.1.5.1.2 L'aliment et la prophylaxie d'entretien	21
2.1.5.1.3 La vaccination	22
2.1.5.2 Etape poulette.....	23
2.1.5.3 Etape de ponte	24
2.1.5.3.1 L'étude technique des besoins nutritionnels des poules pondeuses de l'étape poussin à l'étape pondeuse	24
1.3 Revue empirique	27
Paragraphe 2 : Cadre méthodologique de l'étude	29
2.1 Présentation du cadre de l'étude.....	30
2.2 Définition des variables dépendantes et indépendantes	30
2.3 Méthode de collecte des données	31

**« Analyse de la rentabilité économique de la production des œufs dans la commune
d'Abomey-calavi au Bénin.»**

2.3.1 Phase de documentation	31
2.3.2 Phase exploratoire	32
2.3.3 Enquête approfondie	32
2.3.4 Méthode et outils d'analyse.....	32
2.3.4.1 Estimation de la main-d'œuvre utilisée.....	32
2.3.4.2 Estimation des amortissements	33
2.4 Calcul des résultats économiques.....	34
2.5 Conditions de validation de l'hypothèse 1.....	35
2.6 Condition de validation de l'hypothèse 2.....	35
CHAPITRE 3 : Présentation et analyse des résultats, validations des hypothèses et suggestions.	36
SECTION I : Présentation et analyse des résultats	36
Paragraphe 1 : Calcul de la rentabilité économique de la ferme A et de la ferme B.	36
1.1.1 Détermination des amortissements (CF) de la ferme A et de la ferme B.....	36
1.1.2 Détermination de charge d'exploitation (CV) de la ferme A et de la ferme B.	37
1.1.3 Alimentation de la ferme A et de la ferme B.	38
1.1.5 Coût de production de la ferme A et de la ferme B.....	39
1.1.6 Détermination produit brut animale(PBA) de la ferme A et de la ferme B.	40
1.1.7 Le ratio avantage coût et le ratio de la rémunération du capital investi.....	41
Paragraphe 2 : Détermination des résultats	42
2.1 Analyse comparative de la marge nette des deux fermes.....	42
SECTION II : La validation des hypothèses et les suggestions.	43
Paragraphe 1 : La validation des hypothèses	43
1.1 La validation des hypothèses.....	43
Paragraphe 2 : Les suggestions.	43
2.1 A l'endroit de la ferme	44
1.1 A l'endroit de l'Etat.....	44
Conclusion.....	45
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	46
ANNEXES	i
LISTE DES MATIERES	vi